

Délibération n° 2019-26 du Comité syndical du vendredi 04 octobre 2019

RAPPORT D'ACTIVITES 2018

L'an deux mil dix neuf le vendredi 4 octobre neuf heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à NOVEL.ID- 1, rue du Moulin à Huile - Ecoparc « Cœur d'Hérault – La Garrigue » 34725 Saint André de Sangonis à l'invitation du Président en date du 16 Septembre 2019.

Etaients présents ou représentés :	Francis BARDEAU, Olivier BERNARDI, Christian BILHAC (représenté par Berthe BARRE), Olivier BRUN, Claude CARCELLER (représenté par Georges PIERRUGUES), Jean-Claude CROS, Béatrice FABRE; Bernard FABREGUETTES, Jean-Pierre GABAUDAN, Vincent GAUDY; Jean-Claude LACROIX, Gaëlle LEVEQUE Jean-Noël MALAN, Nicole MORERE, Béatrice NEGRIER-FERNANDO, Yolande PRULHIÈRE (représentée par Laurent DUPONT), Jean TRINQUIER, Daniel JAUDON, Marie-Pierre PONS (représentée par Dominique NURIT); Frédéric ROIG; Valérie ROUYEYROL; Philippe SALASC, Michel SAINT-PIERRE, Jean-François SOTO, Claude VALERO, Daniel VIALA, Louis VILLARET
Absents ou excusés :	Sébastien ANDRAL, Julie GARCIN-SAUDO, Marie PASSIEUX, Laurent SINTES, Jacques RIGAUD
Invités : 30 - Quorum : 16 - Présents ou représentés : 27 – Votants 25 et 2 pouvoirs (Julie GARCIN-SAUDO, Marie PASSIEUX)	

Vu l'article L. 5211-39 du Code général des collectivités territoriales prévoyant l'établissement d'un rapport annuel d'activités

Considérant l'avis favorable du Bureau réuni le 13 septembre 2019 ;

Le rapport d'activités 2018 ci annexé étant présenté par « Défi » correspondant aux orientations de la Charte du Pays 2014-2025 :

1. Gouvernance et pilotage du Projet de territoire
 2. Les outils du Pays
- Défi n° 1 : Une terre d'accueil et de rencontre
3. Développement culturel et patrimonial
 4. Destination touristique « Cœur d'Hérault »
- Défi n° 2 : Les jeunes comme priorité, le lien intergénérationnel à développer
5. Contrat Local de Santé (CLS)
- Défi n° 3 : L'économie et l'emploi
6. Agence de développement économique du Cœur d'Hérault
 7. Pépinière d'entreprises multipolaire
- Défi n° 4 : L'agriculture
8. Charte Forestière Territoriale
- Défi n° 5 : L'exigence environnementale
9. Efficacité énergétique et développement durable
- Défi n° 6 : L'Urbanisme, le logement et la mobilité
10. Schéma de COhérence Territoriale (SCOT)

Comme chaque année, le rapport d'activités 2018 fera l'objet d'une édition imprimée qui sera adressé à tous les partenaires du SYDEL.

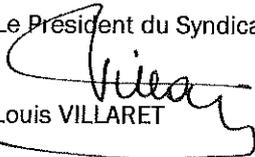
Le Comité Syndical
Après en avoir délibéré,
DECIDE
A l'unanimité des suffrages exprimés

- ✓ DE PRENDRE ACTE de la présentation du rapport d'activités 2018 du Pays Coeur d'Hérault tel qu'annexé au présent rapport

Saint André de Sangonis, le 7 Octobre 2019
Le Président certifie sous sa responsabilité
La présente délibération exécutoire le 7 Octobre 2019

Publiée le 7 Octobre 2019
Transmise le 7 Octobre 2019

Le Président du Syndicat


Louis VILLARET

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT

- 4 NOV. 2019

D.R.C.L.
GREFFE - P.F.R.A.



Crédits photo : Romain Thiery

Rapport d'activités 2018

Sommaire

1. **Gouvernance et pilotage du Projet de territoire**
 - Gouvernance du Pays
 - Une équipe pluridisciplinaire
 - Bilan financier 2018
 - Communication
2. **Les outils du Pays**
 - Approches territoriales intégrées (ATI)
 - Contrat de ruralité 2018
 - Contrat territorial régional
 - Programme LEADER « Convivencia »

Défin° 1: Une terre d'accueil et de rencontre

3. **Développement culturel et patrimonial**
 - Plate forme numérique culturelle
 - Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
 - Valorisation du patrimoine matériel et immatériel
 - Accompagnement des porteurs de projets culturels
4. **Destination touristique « Cœur d'Hérault »**
 - Actions marketing
 - Tourisme vigneron
 - Activités de pleine nature

Défin° 2: Les jeunes comme priorité, le lien intergénérationnel à développer

5. **Contrat Local de Santé (CLS)**
 - Gouvernance du Contrat locale de santé
 - Aide médicale urgente et permanence des soins
 - Santé mentale des jeunes
 - Panier de services en santé publique
 - Parcours des personnes âgées
 - Préparation du second CLS
 - Communication
 - Formation et séminaires
 - Suivi administratif et financier

Défin° 3 : L'économie et l'emploi

6. **Agence de développement économique du Cœur d'Hérault**
 - Inauguration de Novel.id
 - Mission de coordination, d'animation et représentation de la vie économique
 - Programme d'appui et d'animations économiques
 - Organisation des 1ères Assises de la TPE
7. **Pépinière d'entreprises multipolaire**

Défin° 4 : L'agriculture

8. **Charte Forestière Territoriale**

Défin° 5 : L'exigence environnementale

9. **Efficacité énergétique et développement durable**
 - Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
 - Espace Info Energie – Espace Info Habitat
 - Certificats d'Economie d'Energie dans le cadre des TEPCV

Défin° 6 : L'Urbanisme, le logement et la mobilité

10. **Schéma de COhérence Territoriale (SCoT)**
 - Gouvernance du SCoT
 - Elaboration du SCoT
 - Le rôle de partenaire public du SCoT
 - Contribution au Schéma régional d'aménagement durable et d'égalité des territoires
 - Dispositif « Bourgs centres d'Occitanie »
 - Schéma territorial de mobilité

2018 → En résumé

- **Ouverture de Novel.id**
800m² dédié à la création et à l'accompagnement des entreprises
- **Novel.id** devient « **Tiers lieu d'Occitanie** »
Label régional - Région Occitanie

• **Des réalisations** validées

- 1 diagnostic et 1 Etat Initial de l'Environnement pour le SCoT validé
- 1 diagnostic local de santé réalisé
- 1 Carnet du patrimoine édité
- 1 site internet dédié à la destination touristique « Languedoc, Cœur d'Hérault »
- 1 Plateforme « Nutrition du jeune enfant et Alimentation solidaire en Cœur d'Hérault » mise en ligne
- ...

• **Le Pays** décroche des **financements** ...

Contrat Territorial avec la Région Occitanie 2018	:	2 088 542 euros
Contrat de Ruralité 2018	:	1 770 554 euros
Fonds levés pour les entreprises de la Pépinière	:	1 652 000 euros
Certificats d'Economie d'Energie - TEPCV	:	511 963 euros
Programme LEADER (FEADER)	:	422 764 euros
Programme ATI (FEDER)	:	396 472 euros
Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle	:	121 000 euros
Total 2018	:	6 963 294 euros !

• **Et aussi en 2018...**

1700 entreprises inscrites sur **MonCoeurdHerault.fr**

178 personnes conseillées gratuitement par l'**Espace Infos Energie**

du Cœur d'Hérault

114 partenaires et professionnels labellisés **Vignobles & Découvertes**

9 porteurs de projets et 26 entreprises suivis en **Pépinière d'entreprises**

...

1. Gouvernance et pilotage du Projet de territoire

Le Pays Cœur d'Hérault anime et met en œuvre un projet de territoire qui correspond aux orientations définies dans sa Charte de territoire 2014-2025 « Le Pays rêvé » approuvée en 2014. Engagement contractuel pour l'ensemble des acteurs du Cœur d'Hérault, cette Charte constitue le fil rouge de l'action du Pays.

A l'aide d'une gouvernance originale associant élus et société civile, le Pays appuie son action sur des leviers puissants que sont les programmes européens (LEADER, Approches Territoriales Intégrées) ou les politiques contractuelles avec le Département, la Région et l'Etat.

En s'appuyant sur une équipe impliquée, cette action de fond permet un accompagnement efficace du développement de ce bassin de vie, « le Cœur d'Hérault ».

1.1. Gouvernance du Pays

Le SYDEL du Pays Cœur d'Hérault est un Etablissement Public Administratif sous forme de Syndicat mixte. En ce sens, il est soumis à une vie institutionnelle « codifiée » avec un Comité syndical (instance délibérative), un Bureau syndical et des Commissions de travail composées le plus souvent des élus du territoire. Particularité des Pays, la société civile est aussi représentée dans un Conseil de développement. L'ensemble de ces instances constitue la gouvernance du Pays.

Les instances délibératives

Le Pays Cœur d'Hérault est géré par un SYNDICAT MIXTE composé des membres ci-dessous.

Pour la compétence SCOT, le Syndicat fonctionne comme un « syndicat à la carte » où seuls les membres concernés par cette compétence prennent part au vote.

Le comité syndical :



- * Louis VILLARET, Président
- * Jean Claude LACROIX, Vice Président
- * Jean TRINQUIER, Vice Président

- Francis BARDEAU
- Christian BILHAC
- Bernard FABREGUETTES
- Gaëlle LEVEQUE
- Jean Noël MALAN
- Béatrice NEGRIER
- Frédéric ROIG
- Philippe SALASC
- Jean François SOTO

Le Bureau assure la gestion courante du Syndicat Mixte. Il peut exercer une partie des attributions du Comité Syndical, sur délégation.

- Bureaux syndicaux :
 - 9 Bureaux syndicaux SYDEL en 2018 : 19 janvier/09 février/23 mars/13 avril /8 juin /14 septembre/26 octobre/16 novembre /7 décembre
 - 9 Bureaux syndicaux SCoT en 2018 : 19 janvier/09 février/13 et 23 mars/8 juin /6 juillet /14 septembre/26 octobre/30 novembre
- Comités syndicaux :
 - 6 Comités syndicaux SYDEL en 2018 : 2 mars /4 mai /13 juillet/28 septembre /30 novembre/21 décembre
 - 2 Comités syndical SCoT en 2018 : 4 mai / 30 novembre
- Commissions de travail :
 - Commission « Tourisme » (Président M. Claude CARCELLER) : 14 décembre
 - Commission « Aménagement durable du territoire» (Présidente Mme MORERE) : 23 janvier/3 mars/29 mai

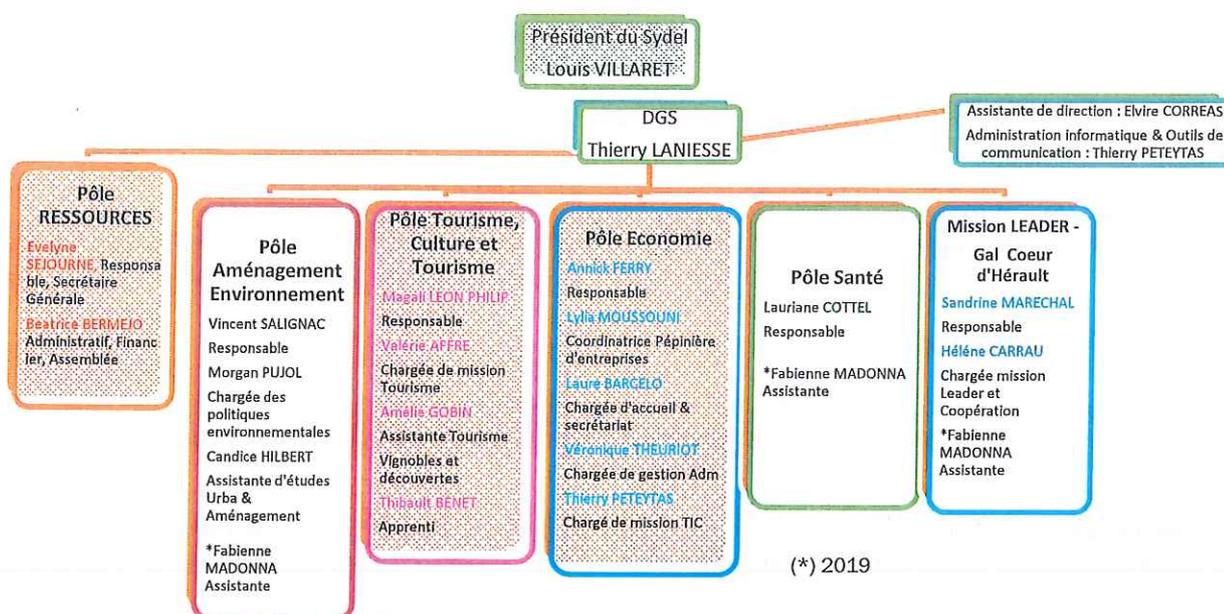
Le Conseil de développement (CoDev)

En Assemblée plénière de novembre 2017, le Conseil de développement a choisi de se structurer en association. L'année 2018 a permis de déposer les statuts, ouvrir un compte bancaire, souscrire une assurance, préparer un budget.

- Le Conseil d'administration s'est réuni à minima mensuellement et des contacts quasi hebdomadaires ont ponctué cette première année de transition d'organisation et de poursuite de notre objet participatif citoyen.
- Des moyens matériels (salle, domiciliation, etc.) et financier sont actés avec l'octroi d'une participation annuelle du SYDEL au CoDev de 3 500 euros. Les personnels, les prestataires et élus du Pays ont également consacré du temps aux échanges avec le CoDev.
- En lien avec d'autres Associations, interventions du CoDev lors : des débats sur l'accueil des migrants à Lodève, d'animation autour de l'alimentation puis sur la citoyenneté à Clermont l'Hérault, de la foire de la petite agriculture, etc.
- Contacts extérieurs avec d'autres Conseils de Développement (rencontre nationale sur Sète, régionale à Narbonne) et de structures partenaires, notamment la Fondation de France qui épaulera budgétairement "les états généraux de l'alimentation et de l'agriculture durable"(EGAAD), prévu pour 2019.
- Contribution à l'élaboration du SCoT par la production d'une synthèse et de proposition sur les diagnostics prospectifs au SCoT issue de 6 réunions sur le premier semestre (une quinzaine de participants en moyenne).
- La co-animation avec le Pays de la concertation sur l'état des lieux et les objectifs du PCAET, bien que contrainte par le calendrier, s'est traduite par 4 réunions à thème et une réunion de synthèse au cours de cet automne. Un *avis CoDev sur ce travail liminaire* en est issu.
- L'Assemblée plénière en avril à Montpeyroux (dont hommage à Josiane Ligonière, longtemps Présidente CoDev) a réuni une soixantaine de participants et permis d'articuler, information, organisation, implication.
- Représentation du CoDev a été assurée lors des Comités de pilotage (CoPil) du Scot, du PCAET, du contrat d'objectif Région/Pays ainsi que dans les Commissions thématiques du Pays.

1.2 Une équipe pluridisciplinaire au service du territoire

21 salariés (représentant 18.4 ETP) soit : 15 TP + 3 à 0 80% (=2ETP+0.4) + 2 à 50% (=1 ETP) qui travaillent au service des missions du Pays Coeur d'Hérault (actualisé au 1^{er} aout 2019).



1.3 Bilan financier 2018

Le Résultat global de clôture 2018 : Sur les deux sections, le Résultat de Global de clôture s'élève donc à la fin de l'exercice 2018, à la somme de : -111 532.21€, montant identique à celui du compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier Payeur de Clermont l'Hérault, comptable du Sydel.

Avec la reprise du résultat antérieur (502 041.69 €), le résultat cumulé de clôture s'élève à 365 509,48 €

Qui contribue au fonctionnement du Pays ?

Le Sydel Pays Coeur d'Hérault est d'abord une structure qui émane des 3 intercommunalités membres qui apportent au total, quasiment 50% du budget de fonctionnement.

De même, le Département de l'Hérault apporte une contribution directe sur le budget de fonctionnement (157 500€).

Le reste du budget provient d'aides et subventions sur les actions :

- L'Europe pour la mission Leader et la Pépinière d'entreprises
- L'Etat pour la Santé, la Culture et le Climat
- La Région Occitanie pour l'Ingénierie, l'Economie, les Bourgs Centres, la Mobilité, la Charte forestière
- Le Département pour Leader, les Bourgs Centre, la Mobilité

Pour poursuivre la dynamique et les apports financier du SYDEL, l'équipe du Pays répond régulièrement à des Appels à Projets, afin de pouvoir mieux financer les missions confiées par les intercommunalités.

1.4 Communication

La communication du Pays s'appuie sur différents outils permettant de diffuser les actions et programmations auprès des communes, intercommunalités et de la population du territoire :

- Les dossiers et rencontres de presse
- Le bilan d'activité de la structure
- Développement et mise à jour du site internet et des outils numériques du Pays ainsi que l'Animation des pages Face book du Pays Coeur d'Hérault : www.coeur-herault.fr
- L'e-portail des entreprises du Coeur d'Hérault « Mon Coeur d'Hérault » : www.moncoeurdherault.fr
- Edition de 11 « Lettres Numériques du Pays » en 2018 (1000 abonné-e-s)
- Création d'un site internet dédié à l'oenotourisme en Coeur d'Hérault : <http://www.languedoc-coeur-herault.fr/>



QUELQUES CHIFFRES

www.coeur-herault.fr

31 991 visites en 2018
24 315 visiteurs uniques
90 639 pages vues

Moncoeurdherault.fr

13 892 visites en 2018
11 920 visiteurs uniques
25 656 pages vues

2. Les outils du Pays

Le Pays Cœur d'Hérault a mis en place plusieurs outils à disposition du territoire pour accompagner les collectivités membres et les porteurs de projets. Parmi ces outils financiers, les Programmes européens APPROCHES TERRITORIALES INTEGREEES (crédits FEDER) et LEADER « Convivencia » (crédits FEADER) sont des outils financiers à disposition du territoire pour accompagner les porteurs de projet locaux et mettre en œuvre les priorités de notre projet de territoire.

2.1 Approches Territoriales Intégrées 2014-2020

Pour mettre en œuvre son projet de territoire, le Pays a proposé de répondre à l'Appel à Projet « Approche territoriale intégrée » lancé par la Région. Une approche territoriale intégrée s'entend comme « un projet de territoire porté par une structure organisée sur un périmètre défini, appuyé sur un diagnostic, pour développer une stratégie multi-thématique et multi-partenariale déclinée dans un plan d'action composé de plusieurs opérations ». Sélectionné par la Région, notre territoire dispose donc pendant 6 ans d'une enveloppe de crédits FEDER « réservée » de 1 211 749 euros pour le volet « urbain » et de 2 708 673 euros pour le volet « territorial ».

- Organisation de Comités techniques et d'un Comité de pilotage des ATI permettant le suivi du Programme ATI.
- Projets 2018 :
 - Réhabilitation et d'agrandissement des locaux de la pépinière d'entreprises à St André de Sangonis (maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault)
→ 271 216,56 euros de FEDER « ATI » notifiés.
 - Réhabilitation du Cloître de l'ancienne abbaye d'Aniane (maîtrise d'ouvrage (communauté de communes de la vallée de l'Hérault)
→ 142 622 euros de FEDER « ATI » sollicités.
 - Restauration écologiques du Fleuve Hérault et de la Lergue aval (maître d'ouvrage : Communautés de communes du Clermontais)
→ 253 850 euros de FEDER « ATI » sollicités.

2.2 Contrat de ruralité

Le comité interministériel aux ruralités du 20 mai 2016 a instauré les Contrats de ruralité. Les Contrats de ruralité ont pour but de structurer les politiques publiques territorialisées, à une échelle infra-départementale. Les 3 intercommunalités du Cœur d'Hérault ont signé un Contrat de ruralité avec le Ministre de l'aménagement des territoires, de la ruralité et des collectivités territoriales le 5 janvier 2017 à la Sous-préfecture de Lodève.

- Préparation puis signature de la convention annuelle financière 2018 proposant un volume total de travaux de 4 467 461 euros HT affichant des financements extérieurs (Europe, Etat, Région, Département) de 1 770 554 euros dont 720 524 euros de crédits d'Etat.

Intitulé	Maître d'ouvrage	Lieu	Montant total	Contrat de ruralité
Maison de santé	Commune	LODEVE	1 314 000	461 000
Chemins doux	Commune	FONTES	166 068	57 547
Accessibilité bâtiments	Commune	PAULHAN	238 712	99 988
Chapelle ND des Vertus	Commune	PAULHAN	103 191	35 600
Maison de site	CCC	MOUREZE	513 539	345 275
Aménagements hameau	CCLL	ST MAURICE DE NAVACELLE	756 951	328 944
Rénovation Chapelle	CCVH	ANIANE	1 300 000	422 200
Plate forme mobilité	SYDEL	PAYS CŒUR D'HERAULT	75 000	20 000
TOTAL			4 467 461	1 770 554

2.3 Contrat territorial Occitanie

Le 30 juin 2017, l'Assemblée régionale a approuvé les orientations et les principes de la nouvelle génération des politiques contractuelles territoriales pour la période 2018-2021. Cette nouvelle génération de politiques contractuelles territoriales fixe pour objectifs : D'agir résolument pour l'attractivité, la cohésion sociale, la croissance durable et l'emploi dans chacun des territoires, de favoriser avec les collectivités ou leurs groupements, la structuration de territoires de projets en prise avec les territoires vécus par les habitants et à une échelle pertinente, de mobiliser dans le cadre d'un contrat unique avec chaque territoire, l'ensemble des dispositifs et moyens financiers de la Région, d'accompagner les territoires afin qu'ils puissent élaborer, animer, suivre et évaluer le Contrat de Territoire et le programme LEADER.

- Après un travail de co-élaboration du « CONTRAT OCCITANIE POUR LES TERRITOIRES » en lien avec les 3 intercommunalités, le Conseil Départemental et les services de la Région, approbation du contrat cadre 2018-2021 en novembre 2018
- Co-élaboration avec les intercommunalité et les communes du programme opérationnelle 2018 et vote de la maquette en novembre 2018 en comité syndical et en plénière du conseil régional de la Région Occitanie avec une aide régionale de 2 088 542 euros pour un programme total de travaux de 12 573 379 euros pour l'année 2018.

Intitulé	Maître d'ouvrage	Lieu	Montant total	Aide régionale
Maison de santé	Commune	LODEVE	3 040 000	130 000
Réhabilitation St Fulcran	CCLL	LODEVE	241 759	48 351
Musée tranche 3	CCLL	LODEVE	1 681 500	588 525
Vestiaires sportifs	Commune	ANIANE	210 000	30 000
Sol gymnase Rebichon	Commune	CLERMONT L'HERAULT	100 000	30 000
Extension haltérophilie	Commune	CLERMONT L'HERAULT	724 321	210 000
Réhabilitation théâtre	CCC	CLERMONT L'HERAULT	2 008 638	A l'instruction
Aménagement bibliothèque	Commune	CEYRAS	102 756	10 000
Extension bibliothèque	Commune	PAULHAN	1 011 440	266 168
Création terrain multisports	Commune	PUECHABON	57 025	14 370
Rénovation 2 logements	Commune	SORBS	208 675	9 172
Requalification Place du radical	Commune	CLERMONT L'HERAULT	390 000	117 000
Espaces publics	CCLL	LODEVE	320 000	112 000
Opération Façades	CCLL	LODEVE	200 000	80 000
Maison des citoyens	Commune	GIGNAC	350 500	87 625
Etude bâti communal	Commune	CLERMONT L'HERAULT	40 000	12 000
Cheminement doux	Commune	MOUREZE	299 750	61 550
Traversée du village	Commune	LES RIVES	242 412	60 603
Animation Pépinière d'ent.	SYDEL	PAYS CCEUR D'HERAULT	171 203	40 000
Espace public distillerie	Commune	PLAISSAN	207 519	51 879
Maison du Grand Site	CCC	MOUREZE	519 539	A l'instruction
Création télécentre	Commune	GIGNAC	125 940	37 782
Cheminement doux	Commune	FONTES	166 068	41 517
Ingénierie 2018	SYDEL	PAYS CCEUR D'HERAULT	154 334	50 000
TOTAL			12 573 379	2 088 542

2.4 Programme LEADER « Convivencia II »

Fruit d'une concertation avec les acteurs du territoire, la candidature du Pays Cœur d'Hérault a été retenue en 2015 par la Région Occitanie pour porter un second programme LEADER, avec une enveloppe de fonds dotée de 2 500 000 euros pour la période 2014-2020 (dont 650 000 euros d'enveloppe réservataire). Sous l'intitulé « *Innover et entreprendre pour mieux vivre en Cœur d'Hérault* » : *Pour une économie créatrice de richesses durables au service de l'emploi, de l'inclusion sociale et de la citoyenneté* », la stratégie du GAL Cœur d'Hérault s'articule autour de 3 axes prioritaires pour la sélection des projets bénéficiaires : INNOVATION / TRANSITION / VALORISER.

- L'année 2018 a été marquée par deux dossiers importants : le lancement d'un premier appel à projet « Tourisme » ainsi que la réalisation d'une évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du programme LEADER en Cœur d'Hérault, avec à la clé le déblocage de l'enveloppe « réservataire » de 650 000 euros et le resserrement de la stratégie du GAL.
- En termes de programmation et de sélection de projets, l'année 2018 est relativement intense avec la programmation de 12 projets bénéficiaires d'une aide LEADER, et la sélection en opportunité de 14 nouveaux projets.
- Par ailleurs, 28 nouveaux porteurs de projets ont contacté le GAL pour des renseignements sur le programme LEADER ou une demande d'accompagnement au montage d'un dossier. C'est un peu moins qu'en 2017, ce qui s'explique en partie par le choix de cibler les projets à travers le lancement d'un Appel à projet Tourisme et le manque d'enveloppe disponible sur certaines Fiche-actions quasi consommées, dans l'attente de l'enveloppe réservataire.

2.4.1 Gestion et animation du programme LEADER

Outre l'animation des comités de programmation et des comités techniques, l'équipe technique du GAL a pour mission d'assurer l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets dans le montage technique et financier des dossiers de demandes de subventions et de paiements, en lien avec l'Autorité de Gestion (Région Occitanie), les partenaires techniques et les Cofinanceurs publics :

- Animation autour de la stratégie du GAL : sur l'AXE 3 « Valorisation » : Poursuite de la concertation engagée en 2017 autour du principe de lancement d'un AAP Tourisme ciblé sur les hébergements de groupe et sur les activités de loisirs nature : organisation d'une réunion de concertation élargie associant les membres du CoTech et du CoPro LEADER ainsi que les représentants des 3 Offices de Tourisme et d'Hérault tourisme (29 janv. à Clermont l'Hérault). / Sur l'Évaluation à mi-parcours et le resserrement de la stratégie du GAL : Réalisation d'une enquête en ligne auprès des membres du Comité de programmation et du Comité technique, organisation de 2 réunions de concertation (22 juin à Novel'Id, 29 nov. à Clermont l'Hérault).
- Organisation de 4 Comités de Programmation (17 janvier à Fontès, 05 avril à Lodève, 29 juin et le 14 décembre à Saint André de Sangonis - Novel'Id) et lancement d'une Consultation écrite courant juillet/aout dans le cadre de l'AAP Tourisme. Ces Comités ont été précédés de 5 Comités Techniques préparatoires (12 février, 12 mars, 16 avril, 25 mai et le 20 novembre) et d'une consultation écrite courant juillet dans le cadre de l'AAP Tourisme. Mise à jour des tableaux de bord de suivi de la programmation LEADER 2014-2020.
- Accompagnement des maîtres d'ouvrage : près de 131 rendez-vous individuels d'accompagnement au montage des dossiers de demandes de subventions et de paiement. Instruction et analyse des demandes en lien avec l'Autorité de Gestion en vue de leur présentation en Comité technique puis en Comité de programmation.
- Communication et information auprès des acteurs du territoire : Mise à jour de la rubrique LEADER sur le site internet du Pays. 1 réunion d'information pour présenter l'AAP Tourisme aux porteurs de projet (Lodève - 23 avril).
- Participation aux réunions et formations organisées par l'Autorité de Gestion sur les problèmes d'instruction LEADER, l'avancement du programme et les autres sujets communs aux GALs : 3 visioconférences (12 février, 12 mars, 15 juin), 1 rencontre à Montpellier le 23 mars sur le cadre commun

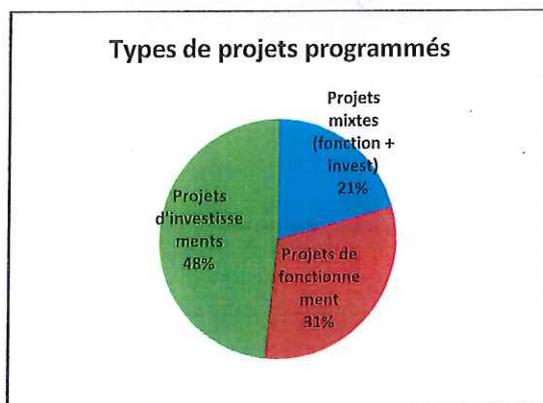
de l'évaluation LEADER à mi-parcours, 1 forum Coopération le 24 mai à Castelnaudary, 1 Journée de formation aux marchés publics (Montpellier -19 nov).

- Participation aux réseaux d'échange : LEADER France : séminaire sur l'évaluation et l'anticipation des contrôles (Lyon 15-16 mars), journée d'échanges sur l'avancement et l'avenir du programme LEADER (Narbonne 11 avril). Séminaire Réseau Rural sur la coopération (Paris 13 sept). Séminaire « il y a du Génie dans le Désert » (Florac 3-5 oct.).

2.4.2 Coopération LEADER

La coopération crée des opportunités pour découvrir d'autres territoires, d'autres expériences, mais aussi pour mener des expérimentations, mutualiser des réflexions sur des problèmes ou des besoins communs. Elle permet souvent de renforcer les capacités des acteurs à innover en élargissant leur horizon et peut venir conforter des projets locaux.

- En 2018, le GAL a organisé une 1ère rencontre du groupe de travail « Coopération » le 29 mars à Nébian, animée par Claire SARDA-VERGES, du Centre Europe Direct des Pyrénées Orientales : ce fut l'occasion d'évoquer l'intérêt et la méthode pour développer des actions de coopération et de faire le point sur les contacts du GAL.
- Le Comité de programmation du 29 juin a validé 3 principales pistes de travail : 1) Oenotourisme et mise en oeuvre du label « Vignobles et Découvertes » ; 2) Grands sites de France, activités de pleine nature et mise en tourisme. 3) Suggestion de reprise d'une coopération sur les Tiers lieux.
- Divers contacts ont été pris pour avancer sur des projets de coopération. Une coopération avec le Gal du Grand Libournais pourrait donner lieu à une valorisation réciproque de nos territoires labellisés Vignobles et Découvertes. Un échange de pratiques de nos collectivités en matière d'agroécologie, avec le Gal du Grand Pic St Loup est également une piste étudiée.



QUELQUES CHIFFRES

28 nouveaux porteurs de projets accueillis
12 projets programmés et
14 nouveaux projets sélectionnés en opportunité

Depuis le démarrage du programme :
54.8 % de la maquette programmée
(hors enveloppe réservataire)
70 % de projets portés par des Maîtres d'ouvrages privés
(21 projets)

Période 2016-2018 :



Projets programmés et sélectionnés en opportunité par le Comité de programmation LEADER en 2018 :

12 Projets programmés	Bénéficiaires	Budget global	LEADER programmé	Cofinancements publics
Développement de l'activité par la fabrication et la commercialisation du produit MosaicBox	SAS NAOVIA	39 915.18 €	11 974.55 €	19 957.59 €
Construction d'un Parc Acrobatique en hauteur (PAH) à Aniane	SARL ADAV	167185.77 €	40 000.00 €	10 000.00€
Le compostage partagé, une action de quartier qui amène du sens et du lien social pour les habitants	Association Terre en Partage	52 087.93 €	25 705.23 €	15 833.00 €
Matériels Nautiques et de sécurité- Base nautique du Salagou- Baie des Vailhès	Ass. Base nautique du Salagou	38 844.08 €	24 000.00 €	7 000.00 €
Conception et réalisation d'espaces de jeux libres basés sur le recyclage	Ass. La Compagnie des jeux	49 816.71 €	31 335.36 €	8 500.00 €
Plate-forme coopérative pour l'emploi partagé en Cœur d'Hérault	Ass. GEEP (Groupement d'employeurs Emplois Partagés)	40 753.19 €	25 602.27 €	7 000.00 €
Animation –Gestion du Programme LEADER pour l'année 2018	SYDEL Pays Cœur d'Hérault	104 123.72 €	83 298. 96 €	20 824.74 €
Gestion des rebus domestiques : de la collecte à la revalorisation et au réemploi et à la sensibilisation citoyenne	Ass. Recyclerie du Lodévois	49 109.86 €	29 787.92 €	9 500.00 €
Projet d'investissement de la Base de plein air du Salagou (côté Clermont)	Ass. Base de Plein Air du Salagou	40 000.00 €	24 000.00 €	8 000.00 €
Auberge de jeunesse, St Jean de Fos	SAS Le Diablotin	119 994.88 €	24 000.00 €	33 116.48 €
Sydel – Label Vignoble et Découvertes 2 ^{ème} phase	SYDEL Pays Cœur d'Hérault	89 042. 38 €	56 652.80 €	14 163.20 €
Création artistique «Paysage : pas de pays sans âge»	Cie du Griffes	35 559.77 €	18 165.44 €	10 282.34 €
	TOTAUX	826 433.47 €	394 522.53 €	164 177.35 €

14 Projets sélectionnés en opportunité	Bénéficiaires	Date de sélection en Comité
Tiers Lieux du Cœur d'Hérault	SYDEL Pays Cœur d'Hérault	17/01/2018
Réalisation de tests et pré-séries sur un nouveau dispositif médical de prévention et guérison des escarres - « Le Kineball »	SAS Préméca	17/01/2018
Formation innovante aux métiers de la pierre avec chantier de réhabilitation de la Chapelle St Mamert à Plaissan	CRFP (Centre Régional de Formation Professionnelle)	05/04/2018
Espace création, initiative et entrepreneuriat	Mission Locale Jeunes du Cœur d'Hérault	05/04/2018
Parcours culturels en Cœur d'Hérault	CdC Clermontais - Théâtre Le Sillon	05/04/2018
Investissements innovants pour le tri sélectif dans les écofestivals du Cœur d'Hérault	Syndicat Centre Hérault	05/04/2018
Création d'un pôle rural des services et de commerces (réhabilitation de l'ancienne distillerie coopérative)	Mairie de Plaissan	05/04/2018
Développement et animation archéologique Abbaye d'Aniane	CdC Vallée de l'Hérault	29/06/2018
Balades et Circuits en VTT et Vélos électriques en Pays Cœur d'Hérault	Sylvia Jacquot (Ozonne VTT Cycles » à Clermont l'Hérault)	27/08/2018
Trotelec Cœur d'Hérault (balades en trottinettes 4*4 électriques)	SARL Brissart (Camping les Clairettes à Fontès)	27/08/2018
Modernisation, accessibilité et embellissement de l'Astonarium, site scientifique et touristique en Cœur d'Hérault	Astronarium	27/08/2018
Développement et lancement sur le marché international de l'offre de tourisme ornithologique en Pays Cœur d'Hérault	Aves & Tour (St André de Sangonis)	14/12/2018
La Bergerie des rêves – Ecoguide de groupe (Puéchabon)	SAS Les Bois dormants (Puéchabon)	14/12/2018
Installation de bornes numériques à usage touristique en Lodévois et Larzac	CdC Lodévois et Larzac	14/12/2018

3. Développement culturel et patrimonial

Les actions de la mission de développement culturel et patrimonial du Pays Cœur d'Hérault s'inscrivent dans la continuité du Schéma de développement culturel dont les objectifs sont de :

- Structurer, accompagner et valoriser la dynamique collective
- Elargir les publics et favoriser l'accès à la culture pour tous
- Soutenir la création et accompagner une diffusion qualitative de la culture en milieu rural
- Connaître, valoriser et animer le patrimoine

3.1. La plateforme numérique culturelle

Depuis 2012, une partie du site Internet du Pays est consacré à la culture en Pays Cœur d'Hérault dans l'objectif de favoriser la mise en réseau des acteurs culturels, promouvoir les artistes locaux et rendre accessible la richesse culturelle à tous.

- **Création / Modération des évènements mis en ligne sur la plateforme numérique dédiée « Culture & Patrimoine »** (près de 130 évènements publiés en 2018).
- **Promotion de l'outil auprès des acteurs culturels** qui ont la possibilité de publier la présentation de leur structure, de leur lieu ou leur évènement.
- **Réflexion sur la création d'une nouvelle plateforme plus efficace et proche du public** grâce à des fonctionnalités et contenus plus importants : possibilité de réagir aux spectacles vus, de recevoir par courriel les évènements de la semaine, d'accéder à des vidéos, de relayer vers les réseaux sociaux, etc.

3.2. Le Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle (CTEAC)

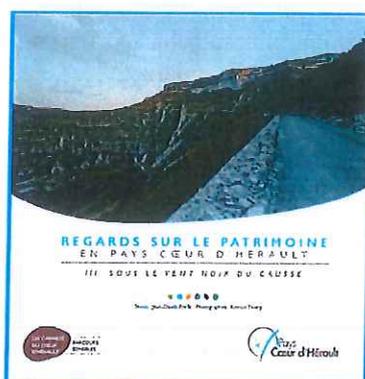
Depuis 2015, le Pays Cœur d'Hérault porte le pilotage d'un Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle, en collaboration avec les trois Communautés de communes du territoire, le Département de l'Hérault et 7 services de l'Etat (DRAC, DRAAF, DDCS, DRDFE, Education Nationale, Justice, ARS). Ces trois années de contractualisation ont permis d'améliorer fortement l'accès à l'éducation artistique et culturelle (CTEAC) sur le territoire Cœur d'Hérault, en favorisant notamment la convergence des projets autour de stratégies partagées. De nouveaux publics ont pu être touchés grâce à une articulation étroite avec le Contrat de Ville de Lodève et le Contrat Local de Santé signé avec l'ARS.

- **19 projets intégrés au CTEAC en 2018, avec 121.000 euros de crédits DRAC octroyés.**
- **Préparation d'un nouveau conventionnement :** Afin d'atteindre les nouveaux objectifs en matière d'éducation artistique et culturelle souhaités par le Ministère de la culture, un travail sur la signature d'une nouvelle convention a été entrepris dès l'automne 2018 ; Une nouvelle convention (Convention Généralisée pour l'Education Artistique et Culturelle) sera signée en 2019.
- **Participation aux premières Assises régionales pour l'éducation artistique et culturelle en Occitanie, le 04 octobre à Narbonne**
- **Réalisation d'un bilan d'action du CTEAC Cœur d'Hérault 2015-2018**
- **Rencontre avec le Directeur régional des Affaires Culturelles Occitanie le 23 novembre 2018**

3.3 Valorisation du patrimoine matériel et immatériel

Le patrimoine a été réaffirmé comme un enjeu important dans la Charte de Pays 2014-2020. Les objectifs portent notamment sur une meilleure coordination des acteurs à l'échelle du territoire ainsi qu'une meilleure connaissance du patrimoine, afin d'assurer sa préservation et sa valorisation. Pour répondre à cet enjeu, une nouvelle collection, « *Les carnets du Cœur d'Hérault* », a vu le jour en 2015.

- Diffusion des 3 ouvrages de la collection : « *Patrimoine viticole en Pays Cœur d'Hérault – Quelques clés pour une valorisation locale* », « *Regards sur le patrimoine en Pays Cœur d'Hérault – I. Le long du fleuve Hérault / II. Autour du centre rouge* ».
- Publication d'un nouveau Carnet « *Regards sur le patrimoine en Pays Cœur d'Hérault – III. Sous le vent noir du causse* » : une découverte sensible de 60 pages pour découvrir la partie nord et nord-est territoire, écrit par Jean-Claude Forêt et photographié par Romain Thiery.



- Préparation du lancement de l'ouvrage à Montpeyroux, ponctué par une balade-lecture accompagnée par l'auteur et par l'inauguration d'une exposition du photographe.

3.4. Coordination et accompagnement des porteurs de projets culturels

La mission Culture du Pays Cœur d'Hérault accompagne les acteurs publics et privés du territoire susceptibles de développer des projets en cohérence avec la Charte de Pays. En lien avec les outils financiers existants, la mission Culture apporte son aide technique et oriente les recherches de subventions. Dans un souci de coordination et de mutualisation, elle met également à disposition des acteurs culturels des ressources matérielles et immatérielles.

- Participation au Comité technique LEADER et suivi des projets culturels programmés.
- Relais local auprès des acteurs externes : fourniture de contacts, bases de données, listings, renseignements...
- Mise à disposition d'un kit Eco-festivals pour les organisateurs d'évènements :
 - Listing des producteurs locaux pour favoriser les circuits courts dans les buvettes des festivals.
 - Prêt d'outils de sensibilisation (bâches, compteuses, gobelets réutilisables, verres à vin, affiches...)
 - 7 fiches pratiques pour aider les organisateurs de manifestations à réduire leurs impacts sur l'environnement. Elles comprennent des éléments de méthode, des préconisations, des exemples, un répertoire de contacts utiles et différentes ressources. Les fiches s'articulent autour de 6 thèmes : transports, hébergement, sensibilisation, alimentation, communication, lieux et décors.

QUELQUES CHIFFRES

66 actions programmées en faveur de l'éducation artistique et culturelle dans le CTEAC 2016-2017-2018 / 74.000 bénéficiaires dont 18.000 scolaires
1.500 exemplaires édités du dernier Carnet « Regards sur le patrimoine en Pays Cœur d'Hérault – Sous le vent noir du causse »
Plus de 6.500 verres réutilisables prêtés dans le cadre de l'opération « Eco-festivals en Pays Cœur d'Hérault »

4. Destination touristique « Cœur d'Hérault »

La Mission « Tourisme » du Pays Cœur d'Hérault agit dans le cadre du schéma de développement du tourisme, qui définit 5 objectifs prioritaires :

- Organiser la destination et professionnaliser l'activité touristique
- Améliorer les conditions d'accueil et faciliter l'accessibilité à l'information et aux sites
- Renforcer l'attractivité selon une double logique identitaire et qualitative
- Développer une offre d'hébergement de qualité
- Elaborer une véritable stratégie marketing et mise en marché de la destination

L'ensemble des actions tourisme du Pays est réalisé en partenariat avec les 3 Offices du tourisme du territoire (6 comités techniques organisés en 2018).

4.1. Actions marketing

Afin de renforcer la notoriété et l'image du Cœur d'Hérault et de ses sites, des actions de promotion se poursuivent à l'échelle de la destination grâce à l'appui d'Hérault Tourisme :

- Campagne web-marketing Bassin de vie (région Occitanie) : réalisée de mars à août, dans l'objectif de communiquer sur la diversité des offres de loisirs de proximité et enrichir la base de données partenariales. Les dotations sont regroupées par thématique : Loisirs, Patrimoine & Culture, Art de vivre & Bien-être, Nature & Nautisme. Au total 6 activités ont été proposées sous forme de jeu-concours. Un plan média complète le dispositif (posts et publicités Facebook notamment).
- Envoi de 3 newsletters « Pays Cœur d'Hérault » à destination du bassin de vie (région Occitanie) auprès de 42.067 prospects sur des thèmes spécifiques (Grands Sites, loisirs nature, patrimoine...) avec des idées de sorties à la journée, courts séjours et agenda des événementiels : 54,3 % de taux d'ouverture – 17,8 % clics *
- Campagne Web Marketing France : mise en avant de la destination Cœur d'Hérault via 6 activités thématiques (375.000 visites dont 22% de Parisiens) et envoi de 4 newsletters dédiées reprenant les offres de séjours, vidéos, événementiels... auprès de 130.086 destinataires : 24,6 % de taux d'ouverture – 14,8 % clics *
- Campagne E-newsletter « Europe » : dans l'objectif de renforcer la notoriété et la visibilité de la destination Hérault à travers les offres produits auprès des marchés prioritaires européens, 22 envois d'e-news thématiques à près de 3 millions de destinataires (prospects Atout France).
- Campagne « Facebook ads » : campagne de référencement à l'année sur Facebook pour diffuser et cibler l'offre de loisirs selon les profils de clientèles et secteurs. 6 Facebook ads Vignobles & Découvertes ont été réalisées en 2018- moyenne de 33.887 personnes touchées pour chaque campagne.

*Indicateurs moyens nationaux dans le tourisme : Taux d'ouverture : 20% - Taux de réactivité : 12%

4.2. Tourisme vigneron

La démarche de développement d'un tourisme vigneron a débuté fin 2010. Elle a pour objectif de valoriser les productions agricoles et d'augmenter la fréquentation touristique du territoire sur les ailes de saison. Cette démarche, récompensée fin 2015 par l'obtention du label national Vignobles & Découvertes, est mise en œuvre en partenariat avec les offices de tourisme, Hérault Tourisme (référént touristique) et le Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc (référént viticole).

La destination touristique labellisée s'appelle désormais « Languedoc, Cœur d'Hérault » et se compose d'un réseau professionnels du tourisme et de la viticulture : caveaux, restaurants, hébergements, sites patrimoniaux, prestataires d'activités, offices de tourisme, agences et événements.

4.2.1 Animation du réseau des professionnels labellisés

- 1 Comité de pilotage le 14 décembre 2018 (Lodève) : bilan des actions 2018, renouvellement du label, mise à jour des labellisés, plan d'actions 2019.
- Organisation des 3^{ème} Rencontres du label le 4 juin 2018 au Château Rieutort (Saint-Pargoire) – 65 professionnels et partenaires présents.
- Organisation d'un Eductour de 2 jours : journées de formation et d'échanges sur le label Vignobles & Découvertes à Bordeaux les 19 & 20 mars 2018 (30 participants) et réunion de bilan avec les participants (09 avril 2018).
- Réalisation et envoi de 5 lettres numériques bimestrielles à l'attention des professionnels membres du réseau Vignobles & Découvertes, et des partenaires : taux d'ouverture moyen de 38%.

- Appel à participation pour la Fête de la Gastronomie-Goût de France en mars 2019. Volonté de mettre en place un événement d'envergure (avec un plan de communication défini), qui fédérerait tous les professionnels de la destination *Languedoc, Cœur d'Hérault*. Appel à participation envoyé en octobre 2018, 1^{ère} réunion avec les intéressés (une vingtaine de professionnels) le 03 décembre 2018.
- Participation à des réunions/projets à l'échelle Départementale, Régionale et Nationale autour de l'œnotourisme :
 - 7 Ateliers avec les territoires Vignobles & Découvertes du Département et Hérault Tourisme (échanges sur les pratiques et problématiques communes).
 - 7 Comités techniques « Oenotour de l'Hérault », concept Oenotouristique mis en place par le Département, tout au long de l'année 2018 - Participation à la 1^{ère} fête de l'Oenotour le 28 juin 2018.
 - Commission Agri-Oenotourisme mise en place par le CRT Occitanie à l'automne 2018.
 - Participation à des événements régionaux : « Oenotourisme, innovation et business » (mars – Saint-Gilles), Schéma régional du Tourisme (juin – Montpellier), Campus de l'Innovation touristique (novembre – Montpellier).
 - Participation à une réunion de travail au Quai d'Orsay le 26 avril et aux 1^{ères} Assises Nationales de l'Oenotourisme, le 20 novembre 2018 à Paris.
 - Participation à la création de la Fédération Nationale des destinations Vignobles & Découvertes.

4.2.2 Appui à la professionnalisation des labellisés

- Organisation d'une journée de formation « Savoir Déguster » à destination des professionnels membres du réseau, le 08 octobre 2018. Objectif : connaître les bases de la dégustation, être capable de présenter les vins de notre terroir, valoriser les domaines Vignobles & Découvertes. 32 participants.
- Aide aux porteurs de projets / Orientation vers des démarches Qualité : les professionnels labellisés sont accompagnés dans leur projet de création ou de développement, en lien avec le programme Leader et la pépinière d'entreprises du Pays Cœur d'Hérault : hébergements touristiques (gîtes, chambres d'hôtes, gîtes de groupes), rénovation/ agrandissement de caveaux, création d'activités de loisirs dédiées à l'œnotourisme... Un appel à projet spécifique « Tourisme » a été réalisé en 2018.

4.2.3 Valorisation et mise en récit des patrimoines œnotouristiques

Dans le prolongement de l'étude « Valorisation et mise en récit des patrimoines œnotouristiques » (Marie-Ange Lasmènes – 2017) qui a permis de définir le positionnement de la destination, deux actions ont été réalisées en 2018 :

- Un atelier professionnel le 14 mai « Savoir raconter le territoire » permettant d'échanger sur les discours et valeurs à transmettre aux clientèles, et réfléchir sur les outils à mettre en œuvre. 29 participants.
- Un Guide de l'Ambassadeur sur l'identité et les valeurs du territoire à transmettre (vade-mecum à l'attention des professionnels labellisés).

4.2.4 Communication « Oenotourisme »

- Mise en ligne d'un site internet dédié www.languedoc-coeur-herault.fr en juin 2018 et rédaction du contenu pendant l'été. *Chiffres du 2^{ème} semestre (du 4 juin au 3 décembre) : 2166 visites, 1465 visiteurs, 10312 pages vues.*
- Réalisation et diffusion de supports de communication de la destination œnotouristique : document d'appel et de séduction « Prenez le temps » (7.000 ex), chevalets (2.000 ex), verres à vin estampillés Vignobles & Découvertes (1.500 ex), drapeaux. Une charte d'utilisation des différents outils de communication a été créée à destination des labellisés.
- Animation de la Page Facebook « Les Floréales du Vin ». + de 550 abonnés fin 2018. 190 publications en 2018 (moyenne de 4 publications / semaine).
- Création de la Page Instagram @languedocoeurdherault en juin 2018. + de 500 abonnés fin 2018. 47 publications en 6 mois (moyenne de 2 publications / semaine).
- Participation à des salons professionnels et grand public sous la bannière Hérault Tourisme et avec les partenaires du territoire, notamment les autres destinations Vignobles & Découvertes de l'Hérault : Salon Vinisud (février 2018 - Montpellier), Salon international du Multicoque (avril 2018 - La Grande-Motte), Destination Vignobles (octobre 2018 - Bordeaux).

- Mise en ligne du film de promotion de la destination, début 2018 sur Vimeo (1234 vues au 10/12/18 et 136 partages) <https://vimeo.com/250125083>
- Coordination Fête de la gastronomie - Goût de France 2018 auprès des professionnels labellisés Vignobles & Découvertes (en juillet-août pour septembre) auprès du CRT Occitanie. 7 labellisés participants.
- Relai de l'enquête de satisfaction de la clientèle touristique menée par le CRT Occitanie auprès des professionnels labellisés et de notre communauté Facebook.

4.2.5 Renouvellement du label Vignobles & Découvertes

Le label étant attribué pour 3 ans par Atout France après recommandation du Conseil Supérieur de l'Oenotourisme, un dossier de renouvellement devait être déposé avant la fin de l'année 2018 (premier dossier déposé en décembre 2015).

- Réalisation d'un rapport de réalisation en concertation avec les partenaires : bilan d'actions 2015-2018, enquête de satisfaction auprès des professionnels labellisés pour connaître leurs attentes et les points d'amélioration, revue de presse.
- Mise à jour du tableau de suivi + signature des conventions aux partenaires : + 6 partenaires professionnels engagés en 2018, soit un total de 114 « ambassadeurs » (108 en 2017, 87 lors du dépôt de candidature fin 2015)
- Réunion de concertation avec les syndicats viticoles et chambres consulaires (23 novembre 2018)
- Définition du plan d'actions 2019-2021
- Rédaction du dossier de candidature et de ses annexes.

4.3. Activités de pleine nature

- **Projet Inter Grands Sites**
Collaboration au projet d'itinérance en mobilité douce autour des 3 Grands Sites (3 tronçons proposés), en partenariat avec le Réseau Grands Sites de France, Hérault Tourisme, les 3 Offices de Tourisme référents et les 3 Grands Sites :
 - Concertation des professionnels du territoire au cours de plusieurs réunions
 - Test des tronçons par des voyageurs
 - Création d'un roadbook et d'une carte pour préparer son voyage
 - Création d'une première vidéo de promotion
 - Promotion du projet via un plan média
- **Promotion des APN**
Préparation de 2 cartes « Randonnées » et « VTT / Cyclo ».
Préparation d'une vidéo de promotion en partenariat avec Hérault Tourisme.

QUELQUES CHIFFRES

3 Offices de Tourisme partenaires
1 Opération Grand Site et 2 Grands Sites de France (dont 1 avec élargissement du périmètre en 2018)
114 partenaires labellisés Vignobles & Découvertes (+ 6 en 2018)

5. Contrat Local de Santé (CLS)

Le Contrat Local de Santé du Cœur d'Hérault, signé en 2013 par le SYDEL du Pays Cœur d'Hérault et l'Agence Régionale de Santé Occitanie (ARS), vise à favoriser la coordination et la cohérence des actions en matière de santé sur le territoire, dans une démarche partagée avec l'ensemble des acteurs œuvrant dans ce domaine. Il prévoit, jusqu'en 2018, un plan d'actions, selon les priorités suivantes :

- La Permanence des Soins et l'Aide Médicale Urgente
- La santé mentale des jeunes
- La santé publique (addictions, nutrition, accès aux droits et aux soins, santé environnementale...)
- La culture en lien avec la santé
- Le parcours des personnes âgées

5.1 Gouvernance du Contrat local de Santé

- **Suivi général du CLS :**
 - Organisation et animation de trois comités de pilotage du Contrat Local de Santé le 19 avril, le 28 juin et le 19 décembre,
 - Réunions et échanges téléphoniques très réguliers avec Guy LASSALVY, Président de la Commission Santé du Pays Cœur d'Hérault, référent en charge du CLS, et avec l'équipe de la Délégation Départementale 34 de l'ARS Occitanie.
- **Réunions avec les coordonnateurs de CLS :**
 - Participation à trois réunions des coordonnateurs de CLS animées par l'ARS au niveau départemental le 26 janvier, le 27 mars (conférence téléphonique) et le 14 novembre (conférence téléphonique),
 - Participation à une réunion des coordonnateurs de CLS au niveau régional, animée par l'ARS et l'IREPS Occitanie le 29 mai ; entretien téléphonique avec l'IREPS le 18 mai pour préparer la rencontre.
- **Concertation autour du Projet Régional de Santé (PRS) Occitanie :**
 - Lecture et analyse du PRS Occitanie 2018-2022,
 - Appui des élus du Cœur d'Hérault dans la rédaction d'un avis sur le PRS Occitanie 2018-2022 :
 - Rédaction d'une note présentant le PRS,
 - Rédaction d'un rapport pour le Comité Syndical du SYDEL,
 - Participation à la réunion du Bureau du 13 avril et à la réunion du Comité Syndical du 4 mai, au cours desquels le rapport a été présenté et voté,
 - Relais de l'avis émis par le Pays Cœur d'Hérault aux trois Communautés de Communes et suivi des délibérations de chaque collectivité,
 - Envoi de l'ensemble des délibérations à l'ARS Occitanie.

5.2 Aide Médicale Urgente et Permanence des Soins

Depuis 2013, l'Unité Mobile de l'Urgence et de la Permanence des Soins (UMUPS) du Cœur d'Hérault, composée d'un médecin, d'un sapeur-pompier et d'un véhicule équipé, assure des missions d'Aide Médicale Urgente (accidents de la route, Accidents Vasculaires Cérébraux...), de Permanence Des Soins ambulatoire mobile (visites à domicile, dans les EHPAD...) ainsi que des missions administratives (certificats de décès, gardes à vue...). Ce dispositif est le fruit de la coopération de l'ensemble des partenaires concernés : Association des Médecins Correspondants SAMU de l'Hérault (AMCS 34), Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Hérault (SDIS 34), Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier (CHU), Agence Régionale de Santé Occitanie (ARS), Caisse d'Assurance Maladie de l'Hérault, Centre Hospitalier de Clermont l'Hérault, Pays Cœur d'Hérault et Communautés de Communes du Clermontois, du Lodévois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault.

- **Suivi du dispositif en 2018 :**
 - Organisation d'une réunion du comité de pilotage du dispositif le 11 janvier 2018, avec l'ensemble des partenaires,
 - Accompagnement financier (mobilisation des trois Communautés de Communes et suivi des conventions).

- Suivi des perspectives pour 2019 :
 - Organisation d'une réunion entre l'ARS, l'AMCS 34 et la coordination du Contrat Local de Santé le 20 septembre,
 - Participation à une réunion entre l'ARS, l'AMCS34, le CHU et la coordination du Contrat Local de Santé le 13 décembre,
 - Rédaction d'un communiqué de presse présentant, au nom des élus du SYDEL, les perspectives 2019 de l'UMUPS, le 20 décembre.

5.3 Santé mentale des jeunes

L'objectif de cet axe est d'améliorer la prévention, le dépistage et l'offre de prise en charge en santé mentale des jeunes de 0 à 20 ans.

- Centre Médico-Psychologique de l'Enfant (CMPE) :
Suivi de l'activité des structures (CMPEA et Hôpital de Jour, CAMSP et CMPP) en lien avec les équipes ; Recueil de leurs bilans et de leurs difficultés, notamment pour alimenter le diagnostic local de santé 2017-2018 :
 - Réunion avec le Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) le 21 février,
 - Réunion avec le Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents (CMPEA) le 19 octobre,
 - Réunion avec le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) le 19 novembre.
- Espace Santé Jeunes (ESJ) de la Mission Locale Jeunes :
Suivi de l'activité en lien avec l'équipe :
 - Réunion entre l'ESJ et la coordination du CLS le 29 mars et le 30 novembre,
 - Participation de la coordination du CLS au Bureau du Réseau Santé Jeunes le 4 avril,
 - Appui pour la préparation de la Plénière du Réseau Santé Jeunes (réunion de préparation le 22 juin),
 - Mise en lien avec l'ARS sur le volet financier.
- Psychiatrie adulte :
 - Organisation d'une réunion entre le CHU de Montpellier (Psychiatrie adulte), la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault et la coordination du CLS le 3 octobre, au sujet d'éventuels futurs locaux pour les structures de psychiatrie,
 - Echanges avec la psychiatrie du CHU autour de la création d'un Conseil Local de Santé Mentale (Cf. Partie 5.6).

5.4 Panier de services en santé publique

Le panier de services en santé publique est un socle minimum de services et de prestations mis progressivement à disposition de la population et des professionnels dans les domaines suivants :

5.4.1 Accès aux droits et aux soins

- Accès aux soins primaires :
 - Suivi des travaux menés par l'association de professionnels de santé libéraux Santé Lib Cœur d'Hérault :
 - Participation à une réunion de Santé Lib en présence de l'ARS le 7 février 2018,
 - Participation à l'Assemblée Générale de Santé Lib le 20 avril,
 - Réunion entre Santé Lib et la coordination du CLS le 14 septembre.
 - Rencontre des professionnels de santé libéraux souhaitant créer une Equipe de Soins Primaires à Fontès le 12 septembre ; Transmission de données de diagnostic pour étayer leur dossier de demande ; Mise en lien avec l'ARS,
 - Envoi d'un courrier le 23 octobre puis rencontre des professionnels de santé libéraux de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle d'Aniane le 30 novembre,
 - Rédaction d'une note de travail sur l'exercice coordonné en octobre, et d'une note sur les étapes de création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle en novembre,
 - Réalisation d'une cartographie du zonage « Médecins généralistes » en Cœur d'Hérault, défini par l'ARS en octobre,
 - Suivi du projet de Pôle Santé porté par Languedoc Mutualité (par l'intermédiaire de Monsieur Lassalvy et de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault),
 - Suivi des projets concernant l'offre de soins déposés par les collectivités dans le cadre du Contrat Régional et du Contrat de Ruralité (suivi effectué par la direction du SYDEL).

- Maladies chroniques :
 - Appui du CHU de Montpellier pour la mise en œuvre du programme d'éducation à la santé Effichronic :
 - Participation à la deuxième réunion nationale du projet le 7 juin,
 - Réunion entre le CHU et la coordination du CLS le 27 février, le 16 mai, le 6 septembre (entretien téléphonique) et le 25 octobre (entretien téléphonique),
 - Appui du CHU pour l'information des acteurs locaux et le repérage d'animateurs potentiels ; Organisation d'une réunion d'information le 6 juillet,
 - Organisation d'une réunion avec les animateurs Effichronic du Cœur d'Hérault le 26 septembre,
 - Appui de la mission TIC du SYDEL pour la création d'une plateforme d'inscription en ligne : Réunion de travail CHU-CLS-TIC le 5 novembre ; Mail de lancement de la plateforme à l'attention des acteurs locaux le 20 décembre.
 - Rendez-vous téléphonique avec AUDIAB (porteur d'un programme d'éducation thérapeutique pour personnes diabétique) le 11 décembre.

5.4.2 Addictions

- Suivi du Projet Addictologie porté par l'ANPAA 34 :
 - Réunion de travail avec l'équipe de l'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie) et la coordination du CLS le 3 avril et le 11 juillet ; Réunion de bilan avec l'ARS, l'ANPAA 34 et la coordination du CLS le 11 juin,
 - Appui de l'ANPAA 34 pour la diffusion d'informations autour du programme Moi(s) Sans Tabac en novembre,
 - Rencontre d'une infirmière souhaitant se spécialiser dans l'addictologie le 20 février et le 30 octobre,
 - Organisation d'une réunion entre le CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues) de Béziers et l'ANPAA 34 le 11 avril (piste d'un programme d'échange de seringues),
 - Organisation d'une réunion entre l'ANPAA 34, Via Voltaire et le CODES 34, le 6 juin,
 - Rencontre des CAARUD de Montpellier et de Béziers, de l'ANPAA 34 et de l'ARS le 15 novembre.

5.4.3 Nutrition

- Groupe de travail « Nutrition du jeune enfant en Cœur d'Hérault » :

Avec le Comité Départemental d'Education pour la Santé (CODES 34), co-organisation et co-animation d'un groupe de travail « Nutrition du jeune enfant en Cœur d'Hérault » :

 - Réunions de travail régulières entre la coordination du CLS et le CODES 34 le 16 février, le 22 mars (entretien téléphonique), le 6 avril, le 26 avril (entretien téléphonique), le 25 mai (entretien téléphonique), le 30 août, le 18 octobre, le 3 décembre,
 - Quatre réunions du groupe de travail :
 - Le 29 mars (« L'activité physique »),
 - Le 1er juin (« Le dépistage et la prise en charge médicale et paramédicale du surpoids et de l'obésité de l'enfant en Cœur d'Hérault »),
 - Le 9 octobre (« Les enjeux de l'éducation nutritionnelle »),
 - Le 3 décembre (« L'accès à l'alimentation des plus démunis »).
- Plateforme « Nutrition du jeune enfant et Alimentation solidaire en Cœur d'Hérault » :
 - Appui de la mission TIC du SYDEL pour la création d'une plateforme en ligne « Nutrition du jeune enfant et alimentation solidaire »,
 - Lancement par mail aux acteurs locaux le 2 juillet et relance le 27 novembre,
 - Publication d'un article sur le site du Pays et relais dans la lettre numérique du Pays d'octobre,
 - Co-alimentation de la plateforme par la coordination du CLS et le CODES 34 et suivi des inscriptions.
- Projet de formation en ligne « Alimentation du jeune enfant » :
 - Définition, avec la mission TIC du SYDEL et le CODES 34, d'un projet de formation en ligne (MOOC) sur l'alimentation du jeune enfant,
 - Rédaction d'un dossier de demande de subvention auprès de la DRAAF,
 - Préparation du vote du projet en comité syndical (rédaction d'un rapport) et suivi de la convention DRAAF-SYDEL.

- Soutien à l'allaitement :
 - Poursuite de la diffusion de la plaquette « Ressources locales en soutien à l'allaitement » aux acteurs locaux,
 - Diffusion d'informations sur la **Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel 2018** ; Recensement des actions locales et communication, notamment sur le site de la CoFAM (Coordination Française pour l'Allaitement Maternel) en septembre.
- Activité physique :
 - Diffusion de l'information autour de la formation « **Moins d'écran plus de temps pour bouger** » proposée par le comité régional EPGV (à Montpellier).
- Projet « **Goûter le Monde Autour de Moi** » :
 - Point téléphonique avec Pic Assiette le 7 septembre pour faire un point sur les perspectives du projet,
 - Echanges avec l'ARS autour de la mise en place et du financement du projet à partir de 2019 ; Identification d'établissements scolaires intéressés (contacts par mail d'un collège et d'écoles).
 - Réunion entre Miamuse, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) le 19 octobre pour évoquer la mise en place du projet sur Lodève à partir de 2019.
- Développement du partenariat :
 - Réunion entre les professionnels de santé du dispositif **Asalée**, le CODES 34 et la coordination du CLS le 29 mars,
 - Entretien téléphonique avec un médecin généraliste libéral intéressé par la thématique le 17 avril,
 - Réunions avec la **DRAAF Occitanie** (Unité Politique publique de l'alimentation) le 10 juillet (entretien téléphonique) et le 25 septembre (Réunion CLS-DRAAF-CODES 34),
 - Réunion entre la coordination du CLS, le CODES 34 et la **Mutualité Française Occitanie** le 13 novembre (présentation d'un projet sur la nutrition porté par la Mutualité dans les crèches),
 - Diffusion de documentation sur la nutrition (Communautés de Communes, sage-femme libérale...).
- Etats Généraux de l'Alimentation :
 - Rencontre du Conseil de Développement du Pays Cœur d'Hérault le 20 novembre et transmission de documentations concernant le **Projet Alimentaire Territorial** et l'axe Nutrition du Cœur d'Hérault.

5.4.4 Santé environnement

- **Projet « Trajectoires »** porté notamment par l'IRSTEA
 - Points réguliers (par téléphone et par mail) avec l'IRSTEA (Institut de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture) de Montpellier,
 - Appui de l'IRSTEA pour l'organisation d'un séminaire de travail en juin :
 - Organisation d'une réunion de présentation des premiers résultats obtenus par l'équipe de recherche aux acteurs locaux le 25 juin,
 - Appui de l'IRSTEA pour l'organisation de visites de domaines viticoles avec l'équipe du projet le 25 et le 26 juin.
 - Réunion de travail sur le projet et ses perspectives le 22 octobre ; association du Pôle Aménagement du Pays à cette rencontre.
- Liens avec les travaux du Pôle Aménagement du SYDEL :
 - Réunions avec le Pôle Aménagement du SYDEL le 22 mars et le 28 mai (notamment pour échanger autour du Plan Régional Santé Environnement n°3),
 - Avis transmis au Pôle Aménagement sur les réflexions en cours autour du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) en juillet.
 - Rédaction d'une note sur le lien entre la santé et le SCOT en août.
- Développement du partenariat :
 - Entretien téléphonique avec le Réseau **GRAINE** le 29 juin.
 - Participation à une réunion du groupe de travail DREAL-ARS-CEREMA sur l'urbanisme et la santé, le 3 juillet ; association du Pôle Aménagement du Pays à cette rencontre,

- Appui du Syndicat Centre Hérault pour la diffusion d'une enquête sur les couches lavables (avril).

5.4.5 Contraception – Education à la vie affective et sexuelle

- Suivi du Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF) Cœur d'Hérault :
 - Participation à trois réunions de suivi du CPEF Cœur d'Hérault, avec la Mission Locale Jeunes et le Conseil Départemental de l'Hérault le 3 mai, le 18 mai et le 26 octobre,
 - Suivi de l'activité du CPEF,
 - Entretien téléphonique avec la coordinatrice du Réseau des acteurs du Cœur d'Hérault sur les violences conjugales et intrafamiliales, animé par Via Voltaire, le 16 octobre ; Relais de l'invitation à la Plénière du Réseau auprès des professionnels de santé libéraux du territoire ; Participation à la Plénière du Réseau, le 13 décembre.

5.4.6 Vaccination

- Appui du Centre de Vaccination Publique (CVP) de l'Hérault :
 - Appui du CVP 34, de Santé Lib 34 et du Centre Hospitalier de Clermont l'Hérault pour l'organisation d'une réunion d'information à destination des professionnels de santé le 5 juin (diffusion de l'information aux acteurs),
 - Appui du CVP pour l'organisation d'une réunion d'information à destination des professionnels de la petite enfance le 15 octobre et des sages-femmes libérales le 7 novembre : recueil des besoins auprès des acteurs locaux, mobilisation des acteurs (notamment par le biais d'une affiche réalisée par la mission TIC du SYDEL) et organisation logistique.

5.4.7 Lutte contre le cancer

- Appui du Centre Escale de Gignac, porté par la Ligue contre le Cancer :
 - Visite du Centre Escale à Gignac le 5 juillet,
 - Diffusion d'informations sur le centre aux acteurs locaux par mail le 19 mars et le 29 octobre ; Publication d'un article sur le site internet sur la page facebook du Pays, relayé dans la lettre numérique du Pays en novembre,
 - Mise en lien de la Ligue avec des acteurs locaux.

5.5 Parcours des personnes âgées

- Articulation avec la MAIA Cœur d'Hérault (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie) portée par les Centres Hospitaliers de Clermont l'Hérault, Lodève, Pézenas et par Santé Lib :
 - Participation à deux réunions de travail avec le pilote de la MAIA le 14 février et le 14 mai : point sur l'articulation CLS-MAIA et alimentation du volet « Vieillesse » du diagnostic local de santé),
 - Participation à la table tactique de la MAIA le 17 mai : présentation par la coordination du CLS d'éléments du diagnostic local de santé 2017-2018.
- Développement du partenariat :
 - Rencontre de France Alzheimer Hérault le 23 février ; diffusion par mail aux acteurs locaux de l'information autour d'une offre de formation à l'attention des aidants organisé par France Alzheimer, en avril,
 - Rencontre d'un porteur de projet d'un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, le 21 novembre,
 - Communication autour de l'action « Balades contées » proposée en Cœur d'Hérault par la Mutualité Française Occitanie.

5.6 Préparation du second Contrat Local de Santé

- Elaboration du diagnostic local de santé 2017-2018 et travail sur des pistes d'actions :
 - Analyse des données obtenues en 2017 et 2018 ; Rédaction du diagnostic ; Réalisation de visuels (graphiques, cartographies...) ; Mise en forme du document ; Mise en ligne sur le site internet du Pays et diffusion aux acteurs par mail le 9 août.
 - Concertation des acteurs autour du diagnostic et des pistes d'actions :
 - Rencontre avec les unités de la Délégation Départementale de l'Hérault de l'ARS Occitanie le 24 avril,

- Présentation du diagnostic local de santé au Bureau du SYDEL du 13 avril et au Comité syndical du SYDEL du 4 mai,
- Présentation du diagnostic local de santé au Député de la quatrième circonscription le 4 mai,
- Rencontre de l'ANPAA 34 (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie) le 11 juillet,
- Rencontre de Santé Lib le 14 septembre,
- Rencontre de professionnels du Conseil Départemental de l'Hérault (dont l'Agence de la Solidarité) le 19 septembre,
- Entretien téléphonique avec Via Voltaire le 16 octobre,
- Rencontre de Miamuse et du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) le 19 octobre,
- Rencontre du Réseau Naître et Grandir en Languedoc Roussillon le 25 octobre,
- Rencontre du CODES 34 et du Centre Spécialisé Obésité (CSO) le 6 novembre,
- Rencontre du Conseil Départemental de l'Hérault (PMI et Santé) le 7 novembre,
- Réunion de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) d'Aniane et du CSO le 18 décembre,
- Rencontre des CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues) de Montpellier et de Béziers, de l'ANPAA 34 et de l'ARS le 15 novembre,
- Rencontre de l'IRSTEA (Institut de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture) de Montpellier le 22 octobre,
- Rencontre de l'Espace Santé Jeunes du Cœur d'Hérault le 30 novembre.
- o Réunions techniques avec la Délégation Territoriale de l'Hérault de l'ARS Occitanie autour de l'élaboration du second CLS le 21 mars, le 18 octobre, le 7 décembre et le 14 décembre (et nombreux échanges par mail).
- o Concertation en interne au Pays Cœur d'Hérault, notamment :
 - Du Pôle Culture-Tourisme (viticulture, milieu festif...),
 - Du Pôle Aménagement (urbanisme, qualité des milieux, mobilité...),
 - De la Mission TIC (nutrition, maladies chroniques, communication générale...),
 - Du Pôle Ressources (direction, service financier dans le cadre de la préparation budgétaire...).
- Préfiguration à la création d'un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) :
 - o Réunions techniques sur la mise en place d'un CLSM avec l'ARS, le CODES 34 et le Pays Haut Languedoc et Vignobles le 20 juin et le 11 septembre ; Réunion CLS-CODES 34 le 30 août,
 - o Envoi d'un courrier aux élus du territoire, en avril, pour que chaque collectivité désigne un représentant au sein du futur CLSM; Rencontre de l'élue chargée de représenter la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault le 2 juillet.
 - o Rencontres des futurs principaux partenaires du CLSM, avec la Délégation Départementale de l'ARS Occitanie :
 - Rencontre du CHU de Montpellier (psychiatrie adulte et pédopsychiatrie) le 19 octobre,
 - Rencontre des porteurs de projet d'un Groupement d'Entraide Mutuelle (GEM) le 9 novembre,
 - Rencontre de la Mission Locale Jeunes (MLJ Cœur d'Hérault), de l'Ecole des Parents et des Educateurs (EPE 34) et de la Maison des Adolescents (MDA 34) le 16 novembre,
 - Rencontre de l'Association Vallée de l'Hérault (AVH), de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public (ADPEP 34) et de l'Association pour Personnes en Situation de Handicap (APSH 34) le 19 novembre,
 - Rencontre du Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMPS) le 19 novembre,
 - Rencontre du Conseil Local de Santé Mentale de Pézenas le 7 décembre.
 - o Rédaction d'un courrier en octobre à l'attention de l'ARS et demandant la création d'un CLSM Cœur d'Hérault,
 - o Rédaction d'un courrier à l'attention du CHU en octobre et à l'attention de structures du handicap (AVH, ADPE P34 et APSH 34) pour leur demander leur mobilisation dans le cadre du futur CLSM.

5.7 Communication

- Présentation de l'avancement du CLS dans le cadre de la Commission Santé, des Comité Syndicaux du SYDEL, des différents groupes de travail et des rencontres partenariales.
- Diffusion régulière de communiqués de presse (Midi Libre, Radio Lodève, Radio Pays d'Hérault...) et d'articles sur le site Internet (rubrique santé) et sur la page Facebook du Pays,
- Réunion ARS-CLS-Député de la quatrième circonscription, le 21 décembre, pour la préparation d'une réunion d'information autour de la réforme nationale « Ma Santé 2022 », prévue en 2019, et au cours de laquelle une présentation du CLS était prévue.

5.8 Formations et séminaires

- Formation sur les outils de communication en interne le 13 septembre (formation assurée par la Mission TIC),
- Réunion d'échanges sur la santé avec d'autres collectivités locales le 30 mars et le 12 juillet.

5.9 Suivi administratif et financier

- Suivi des conventions :
 - Relecture de l'avenant 2018 au CLS et de la convention financière 2018 entre l'ARS et le SYDEL ; Rédaction d'un rapport pour le Comité Syndical du SYDEL et participation au Comité Syndical du 13 juillet au cours duquel l'avenant a été voté ; Mise à la signature.
 - Rédaction de la convention 2018 relative au Contrat Local de Santé entre le SYDEL et les trois Communautés de Communes, Rédaction d'un rapport pour le Comité Syndical du SYDEL (30 novembre) et pour les Conseils Communautaires des trois Communautés de Communes ; Suivi des délibérations de chaque collectivité ; Mise à la signature.
- Suivi financier de la mission de coordination du CLS et de ses actions (en lien avec le Pôle Ressources du SYDEL et l'ARS) :
 - Préparation du budget prévisionnel de la mission,
 - Définition des engagements annuels ; Demande de devis et de factures ; Suivi des dépenses et des recettes ; Suivi des opérations (mandats, titres, paiements...); Vérification régulière des éditions analytiques.
 - Réalisation des dossiers de demandes de subvention ; Rédaction des bilans d'activité et des bilans financiers.
- Suivi administratif (gestion du planning et des rendez-vous, mise à jour des listings, rédaction et envoi des courriers...).

QUELQUES CHIFFRES

- 1 plateforme internet créée dédiée à la nutrition du jeune enfant et à l'alimentation solidaire
- 8 animateurs formés dans le cadre du projet « Effichronic »
- 28 viticulteurs rencontrés par l'IRSTEA dans le cadre du projet « Trajectoires » (sur 2017-2018)
- 33 élus et représentants de structures œuvrant dans les domaines de l'eau, de l'agriculture et de la santé ayant participé à la réunion de présentation des premiers résultats obtenus dans le cadre du projet « Trajectoires »
- 7 sages-femmes et 7 professionnelles de structures d'accueil de la petite enfance ayant participé à deux réunions d'information sur la vaccination animées par le Centre de Vaccination Publique de l'Hérault
- 60 acteurs ayant participé au moins à l'une des réunions du groupe « Nutrition du jeune enfant en Cœur d'Hérault »

Défi n°3 L'économie et l'emploi

L'action coordonnée du Pays en matière de développement économique s'inscrit tout particulièrement dans son schéma de développement économique mis à jour en 2016 lors de sa contribution au SRDEII de la Région Occitanie validé par les partenaires locaux et intégré à la charte de développement du Pays. **L'année 2018** a quant à elle été marquée par la **réinstallation de l'Agence économique du Pays dans les locaux rénovés et agrandis de Saint André de Sangonis après un an de travaux, un lieu baptisé Novel.id**. Les Communautés de communes du Pays ont souhaité faire de Novel.id un **pôle de développement économique territorial mutualisé**. Nouvellement agrandi et rénové, **Novel.id dispose de 800 m²** situé à l'entrée de l'Ecoparc Cœur d'Hérault – La Garrigue à Saint André de Sangonis. Il offre un espace ouvert, novateur et collaboratif, propice aux échanges, aux animations, aux conseils et au travail sous toutes ses formes. Il apporte une offre de services de proximité, de qualité et accessible à l'attention de « tous ceux qui entreprennent ».

6. Agence de développement économique

Identifiée comme l'interface privilégiée pour la réflexion sur les politiques publiques d'accompagnement du développement économique, l'agence anime la réflexion et les orientations économiques. Elle participe à l'attractivité économique du Territoire, en charge de développer l'économie locale et d'animer la vie économique et les réseaux d'acteurs. Elle agit en synergie avec les missions des services économiques des 3 Communautés de communes et s'appuie sur les ressources et l'écosystème local. Fortement impliquée dans les réseaux régionaux, l'agence développe une palette de services et de fonctions de détection, d'accompagnement, de simplification et de facilitation pour les entreprises, les salariés et les partenaires économiques du Cœur d'Hérault.

Elle assure :

- des missions d'ordre général de coordination, de représentation et d'animation de la vie économique
- le portage d'actions opérationnelles à destination des entreprises, porteurs de projets et des acteurs économiques.

6.1 Inauguration de Novel.id

- Inauguration le 18 juin 2018 des nouveaux locaux destinés à l'agence de développement du Cœur d'Hérault de Saint André de Sangonis, en présence de Monsieur le Sous-préfet, des représentants de la Région, du Département et des 3 Présidents de Communautés de communes.



6.2 Missions de coordination, de représentation et d'animation de la vie économique

- Coordination des Services économiques des EPCI ; organisation et animation des rencontres bimensuelles.
- Bourse immobilière et foncière (www.coeur-herault.fr/economie/bourse-immobiliere-fonciere) : Accessible sur le site Internet du Pays, cet espace est destiné à tous ceux qui proposent ou recherchent de l'immobilier et du foncier à vocation économique. Mise à jour en lien avec les 3 Communautés de communes pour une mise en commun des offres et demandes immobilières et mutualisation de l'aide aux dirigeants dans leur parcours résidentiel / 77 nouvelles offres mises en ligne en 2018 / 11 entreprises accompagnées dans leurs recherches.
- Agenda économique du Cœur d'Hérault – Relais des évènements communiqués par les acteurs économique.
- Réponse à L'Appel à Projets de labellisation «Tiers Lieux Occitanie» lancé par la Région Occitanie et obtention lors de la séance du 07/12/2018.
- SCoT du Cœur d'Hérault : Suivi et contribution à la phase de diagnostic économique du SCoT avec les services économiques des 3 communautés de communes et les services du SCOT / Participation au volet économique de l'esquisse du PADD / Suivi et coordination des services éco pour la mission complémentaire pour élaborer la stratégie d'aménagement économique du territoire à inclure dans le PADD.

6.3 Programme d'appui et d'animations économiques

- Promotion et développement de l'Innovation en Cœur d'Hérault : Portage et animation d'une *Pépinière d'entreprises* - 35 membres (cf Chapitre 7) – Accompagnement de jeunes entreprises Innovantes et/ou présentant de forts potentiels de développement. Novel.id propose à compter de fin 2018, d'un *hébergement* pour les entreprises accompagnées, soit, 5 bureaux de 12 à 20 m² et d'un bureau/Box de 49 m². Cette offre vient compléter les hôtels d'entreprises et ateliers portés par les Communautés de communes.
- Accompagnement des entreprises et porteurs de projet - Appui à la création, au développement et à la croissance:
 - Accueil, information, orientation et/ou suivi des porteurs de projets et entreprises : faciliter l'accès à l'information, proposer un pré-diagnostic et dispenser les premiers conseils. Les personnes sont ensuite réorientées vers les partenaires compétents / 95 contacts en 2018
 - Réintégration des permanences des partenaires et points de contact / 41.5 j de permanences tournantes sur 6 mois d'ouverture / 249 RDV :
 - BGE (Boutique de Gestion – Accueil, accompagnement et formation des porteurs de projet et entreprises)
 - MLJ Espace Initiative et Entrepreneuriat Jeune du CH
 - Initiative Cœur d'Hérault (financeur par prêt d'honneur des entreprises)
 - AIRDIE (Financeur Solidaire en LR)
 - ARIAC (coopérative d'activité)
 - CONTEXT'ART (Conseils, couveuse, formation de Porteurs de projet ou professionnels du secteur artistique, culturel et créatif)
 - CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)
 - Espace Info Energie (assuré par le GEFOSAT)
 - « Club des entreprises » du Cœur d'Hérault –
 - Club d'entreprises « Saveurs en Cœur d'Hérault »
 - Chambre d'agriculture
 - Point d'appui Economie Sociale et Solidaire – Mouvement Rural et Groupement d'employeurs
 - RDV délocalisés en Cœur d'Hérault : AXLR (Incubateur Régional) – AD'OCC (Agence Régionale économique d'Occitanie) – URSCOOP (Union Régionale des Scoop)
 - Accueil de formations délocalisées : 41.5 j de permanences tournantes sur 6 mois d'ouverture – 5 Formations – 50 stagiaires : *Qualification en transport et permis* / *Création d'entreprises* / *Gestion des Ressources Humaines*

- Appui à l'émergence de projets et au développement de l'entrepreneuriat : l'équipe économique du Pays participe aux initiatives visant au développement de la culture de l'initiative et de l'entrepreneuriat.
 - Membre du comité de pilotage du CLEE Centre Hérault- Comité Local Elèves Entreprises qui réunit les Collèges et Lycées
 - Partenariat avec le lycée Joseph Vallot de Lodève – Coaching d'élèves et Intervention sur le projet alimentaire du CH
 - Partenariat avec la Mission Locale Jeune du Cœur d'Hérault pour l'ingénierie et le développement de son Espace Initiative et Entrepreneuriat Jeune et la création de son Groupement de Créateurs.
 - Mise en relation avec les entreprises du Cœur d'Hérault et l'écosystème régional.

- Offre de services aux entreprises et aux acteurs économiques :
 - Centre d'affaires : Novel.id propose un bouquet de services et des espaces de travail partagés, 1 espace de coworking, 9 bureaux individuels, 4 salles connectées, dont un équipée pour la Visio-conférence, des espaces communs, 1 cafétéria. :
 - 5 entreprises domiciliées
 - 6 bureaux loués
 - 164,5 jours de réservation de salles, dont 98 j mis à disposition gratuite (59.6%)
 - 52,5 jours de réservation ponctuelle de bureaux, dont 45,5 j mis à disposition gratuite (86,7%)
 - Un espace Coworking / Télétravail de type « Tiers lieu »

- Promotion des savoir-faire et atouts économiques du Cœur d'Hérault :
 - Portail « Moncoeurherault.fr » : site internet www.moncoeurherault.fr / une page Facebook @MonCoeurDHerault / Un compte Tweeter @moncoeurherault offrant une meilleure visibilité aux entreprises locales et en favorisant le développement des échanges en circuits courts sur le territoire.
 - Un annuaire qualifié, un blog, des évènements et bons plans,...., une présence sur les réseaux sociaux pour faciliter le suivi de l'actualité des entreprises du Cœur d'Hérault mais aussi pour permettre aux particuliers de les trouver facilement et favoriser les échanges commerciaux et les relations inter-entreprises..
 - 1700 entreprises inscrites
 - 13 892 sessions – 1.1920 utilisateurs - 25656 pages vues
 - 20 accueils/conseils en stratégie digitale (80%) et infrastructure matériel et logiciel (20%)
 - Conseils « numérique » : accompagnement des entreprises dans la prise en main de la plateforme et des outils T.I.C ; notamment dans le cadre du site MonCoeurHérault.fr ; Rendez-vous "Conseil T.I.C." avec des entreprises locales. Stratégie digitale – Transition numérique

- Organisation de la 16^{ème} édition du Prix de la TPE / Co-fondateur du Prix / Co-portage et animation à l'échelle régionale : 176 entreprises candidates pour les 6 territoires, dont 14 en Cœur d'Hérault.



- Remise territoriale organisée le 08 novembre à Gignac. Les lauréats Cœur d'Hérault :
 - Trophée ETRE - PRIVATRIO - Cyril PRIVAT -CLERMONT L'HERAULT
 - Trophée FAIRE - SENS OF LIFE- Pauline RICO – PLAISSAN
 - Trophée PILOTER - MIEL ROUQUETTE- Philippe ROUQUETTE - PAULHAN
 - Coup de Cœur 1 - AUX REGALS DE CAMILLE- Audrey SCHMITT- GIGNAC
 - Coup de Cœur 2 - SABLE ET GRAVIER- Laurent MEILHAC - GIGNAC
- Finale organisée le 7 décembre au Corum de Montpellier lors de la clôture du Forum « La Place Créative ».
 - 1 Lauréat Cœur d'Hérault l'a remporté dans sa catégorie et 2 Coups de Cœur :
 - Trophée PILOTER - MIEL ROUQUETTE- Philippe ROUQUETTE – PAULHAN
 - Trophée ENGAGEMENT DURABLE - SENS OF LIFESENS OF LIFE- Pauline RICO – PLAISSAN

- Renforcement des liens entre les entreprises et la mise en réseau
 - Animation du Club des Entreprises du Cœur d'Hérault : 25 entreprises multisectorielles. Rencontres mensuelles thématiques et plénières des membres. Elaboration du projet d'une démarche RSE. Organisation d'une soirée de sensibilisation et de témoignage, ouverte aux entreprises du Territoire et des membres de la pépinière d'entreprises - Participation des membres à la Start Up Lycée de Lodève - Participation d'une équipe au Défi Inter-entreprises – Languedoc Express organisé par ESCAPEO
 - Animation du Club des Entreprises « Saveurs en Cœur d'Hérault » : 5 entreprises artisanales agroalimentaires. Appui à la mise en place d'animation commerciale.
 - Animation du collectif d'entreprises « Habitat Durable » 8 entreprises artisanales.
 - Développement de rencontres inter-réseaux « avec les collectifs d'entreprises « La Table Ovale » - « Construire et Investir en Clermontais » - Saveurs en Cœur d'Hérault » Co-animation de table-rondes réunissant 90 entreprises.
 - Organisation d'un cycle d'animations annuel permettant le croisement des entreprises du Cœur d'Hérault et notamment de nos jeunes entreprises en suivi pépinière et membres de nos réseaux accompagnés 5 petits déjeuners

- Collaboration avec les réseaux et l'écosystème régional : l'équipe économique est fortement impliquée dans les réseaux régionaux et nationaux. L'attractivité du Cœur d'Hérault passe par l'ensemble de nos actions à destination des entreprises et des porteurs de projets, mais aussi par l'image dynamique d'un territoire qui fait le choix de miser sur le développement économique pour impulser la création, l'innovation et l'implantation d'entreprises.
 - Membre du réseau régional des incubateurs et des pépinières d'entreprises RésO IP+
 - Partenariat Universitaire et laboratoires de recherche (Université Montpellier I - Université Montpellier II – INRA/Sup Agro – LABEX – MRM : Montpellier Recherche Management – Plateformes technologiques)
 - Conventions de partenariat avec les réseaux consulaires
 - Rapprochement avec les réseaux économiques d'entreprises, Cluster et Pôles de compétitivité.
 - Membre de France Cluster
 - Partenaire de l'Agence régionale de développement économique AD'OCC
 - Déplacement sur des salons et événements régionaux dans le cadre de la pépinière

6.4 Organisation des 1ères Assises de la TPE en Cœur d'Hérault

Impulsées par le Pays Cœur d'Hérault, ces 1ères Assises de la TPE sont le fruit d'un partenariat riche par sa diversité, sa mobilisation et son implication pour valoriser tous ceux qui entreprennent : France Cluster (réseau des Clusters français), AD'OCC (l'Agence régionale économique Occitanie), la DIRECCTE, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault, d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie de l'Hérault, les Communautés de communes Clermontais, Lodévois et Larzac, Vallée de l'Hérault, l'Université de Montpellier à travers le Labex Entreprendre et Montpellier Research in Management et les partenaires presse Lettre M et Hérault Juridique et Economique...

- Le programme des Assises a été également travaillé avec les TPE notamment avec les membres des réseaux d'entreprises animés par l'agence économique du Pays Cœur d'Hérault ainsi que les membres de sa pépinière d'entreprises. Il se veut concret et conforme à l'attente des dirigeants. Son articulation avec des témoignages de chefs d'entreprises et les retours d'expériences des participants explique la présence massive d'entreprises sur l'évènement.

- Lancement des Assises de la TPE le 12 octobre 2018 sur le thème :

« Très Petites Entreprises : souriez, vous êtes Connectées ! »

Clusters, grappes d'entreprises, numérique et réseaux sociaux... de nouvelles pratiques pour se développer



- Organisation de 2 tables rondes alternées de témoignages et d'échanges avec les 80 participants dont les intervenants suivants :
 - Xavier ROY, Directeur de France Clusters
 - Cécile AMIEL, Directrice de la Base de plein air du Salagou et à l'initiative d'OCCIGENE, le Réseau des activités de pleine nature
 - Anne ZERKOVITZ, Secrétaire générale de TechSapOuest, Cluster normand dont l'objectif est de faciliter l'accès des entreprises aux marchés porteurs de la Silver Economie.
 - Franck SALVAGNAC, Sté OSMEA spécialisée dans l'emballage industriel, la caisserie et la construction bois Membre du réseau national **EBENE**, regroupement d'emballeurs indépendants
 - Christelle MATHIEU IGUAL, Directrice opérationnelle déléguée Entrepreneuriat & Réseaux – CREALIA OCCITANIE et Franck BERTHU, Chargé de mission Innovation - expert en Transformation digitale – AD'OCC, l'agence de développement économique régionale de l'Occitanie
 - Stéphane STROBL, Sté « Rue Traversette ». Conserverie artisanale de légumes et tartineries
 - Véronique JUAN, Sté NAOVIA – TESSELIA - Atelier de mosaïque d'art et plate-forme internet de produits et services pour les mosaïstes
 - Jean Marie Courent – Directeur LABEX « Entreprendre » et de Gérard NARO : Directeur de *Montpellier Research in Management de l'Université de Montpellier*
 - Clôture par Mme Marie MEUNIER, Conseillère régionale pour la Région Occitanie

QUELQUES CHIFFRES

3 réseaux d'entreprises accompagnés (multisectoriel-agroalimentaire-écoconstruction)
 7 animations économiques autour de petits déjeuners économiques et Rencontre Inter-Réseaux
 77 offres en ligne de la Bourse immobilière et foncière
 1361 Contacts entreprises et Porteurs de Projets depuis la réouverture de Novel.id
 1700 entreprises inscrites sur MonCoeurdHerault.fr
80 participants aux 1ères Assises de la TPE

7. Pépinière d'entreprises multipolaire

La Pépinière d'entreprises est un outil structurant territorial d'accompagnement de projets innovants ou à fort potentiel de développement. La Pépinière privilégie le soutien aux entreprises innovantes, qui génèrent de la valeur ajoutée et sont porteuses en terme de création d'emplois et de développement économique du territoire. Ces projets ont des durées de préparation plus longues que les autres. Ce qui explique que l'accompagnement s'inscrive dans la durée (2 ans avant la création jusqu'à 5 ans après la création). Elle rayonne sur les 3 Communautés de communes et s'appuie sur l'immobilier d'entreprise dédié à la pépinière sur chaque Communauté de communes (ZAE Les Trois Fontaines au Pouget, ZAE Le Camalcé à Gignac, Hôtel d'Entreprises de Soubès). La Pépinière bénéficie d'une visibilité régionale et d'un réseau de prescripteurs grandissant. Parmi ces prescripteurs, nous pouvons citer : La Région OCCITANIE, les Communautés de communes, RESO IP + (Réseau Régional des incubateurs et pépinière), l'Agence Ad'Occ, la Plateforme technologique... Une Pépinière financée par le Fonds Social Européen, la Région et les 3 Communautés de communes du Pays.

- **Accompagnement des porteurs de projets et chefs d'entreprises** à chaque étape de leur parcours : stratégie, recherche de partenaires financiers ou techniques, soutien au montage de dossiers, organisation de rencontres thématiques collectives, facilitation à l'accès à un réseau professionnel et à un partenariat régional, vérification de la faisabilité technique, commerciale et économique, recherche de locaux adaptés, de terrain à bâtir, services communs. En 2018, 9 porteurs de projets et 26 entreprises ont été accompagnées par la pépinière d'entreprises. Parmi ces membres, 11 sont sortis de l'accompagnement.
- L'accompagnement se réalise principalement par du conseil en face à face, par l'organisation de réunions tripartites avec des experts spécialisés sur une problématique spécifique et par une analyse en interne. L'implication au sein de RESO IP + a permis une meilleure coordination avec les services de la région en faveur des projets économiques du Cœur d'Hérault et permet à la pépinière d'avoir une meilleure visibilité.
- Organisation de 2 comités de sélection pépinière qui ont donné lieu à 4 entrées dans l'année (25/01 et le 21/06).
- **Parcours de Formation et modules de formation** : Les porteurs de projets et chefs d'entreprises ont la possibilité de participer à des formations organisées par d'autres acteurs du réseau notamment : la formation d'entreprise innovante «Jump in création» organisée par le BIC Montpellier agglomération. Diverses thématiques spécifiques à l'innovation sont abordées et tout au long de la formation des experts spécialistes sont aux côtés des porteurs pour les aider à mûrir leur projet et le rendre pertinent face à d'éventuels investisseurs; la formation en économie sociale et solidaire dispensée par Alter Incub; les modules de formation proposés par l'incubateur Innovup.
- En complément, la Pépinière du Cœur d'Hérault organise des *ateliers économiques* en individuel et collectif sur des thématiques spécifiques pour les entreprises qui en ont le besoin
 - **Atelier-1 (12/09) : Créativité avec le cabinet Dowel Stratégie** – 6 participants
 - **Atelier-2 (18/10) : Stratégie d'entreprise avec le cabinet Dowel Stratégie** - 6 participants et 10 entreprises ont pu bénéficier d'un accompagnement individuel
 - **Atelier-3 (31/10) : Communication avec Phil Passani par le cabinet Keoran** – 11 participants et 9 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement individuel
 - **Atelier-4 (14/11) Les fondamentaux de la vente avec A2 Perspectives** – 11 participants et 5 entreprises ont pu bénéficier d'un accompagnement individuel
 - **Atelier 5 (4/12) : Communication Orale avec le cabinet Kéléris** – 6 participants qui ont tous bénéficié d'un accompagnement individuel. Ces ateliers ont été organisés en fonction des besoins des entreprises. Le collectif permet un partage d'expériences entre les membres et d'identifier les axes de travail traités par la suite en rendez-vous individuel.
- **Petits Déjeuners économiques** : Ouverts à toutes les entreprises du territoire afin de sensibiliser à l'entreprenariat et l'innovation et identifier des projets innovants ayant besoin d'accompagnement. Ils sont organisés en partenariat avec les acteurs économiques de l'écosystème local et régional.
 - Présentation des nouveaux dispositifs de financement de France Active - AIRDIE (24/05)
 - Augmenter ses fonds propres pour faire effet de levier auprès d'une banque (prêt d'honneur à taux 0) – Initiative Centre Hérault et Crédit Agricole de Clermont l'Hérault (14/06)

- Présentation des dispositifs d'accompagnement et des dispositifs de financements régionaux – lancement des permanences CCIR Export – CCI Occitanie ; Business France ; BPI Export ; Région Occitanie ; Chambre des métiers (20/09) ;
 - La Propriété Intellectuelle : les bonnes pratiques pour entreprendre, innover et se protéger – CCI Hérault ; BREV&SUD (8/11) ;
 - La Rencontre Franco Allemande organisée par Rafal Actif Human où les entreprises de la Pépinière ont pu témoigner sur leur expérience à l'export sur le marché allemand (Nino robotics – Oyas – Atout Terroir – Es Natura) (13/11)
- Rencontres avec le Club des entreprises du Cœur d'Hérault : Ces temps collectifs favorisent une dynamique entre les membres de la Pépinière et les dirigeants du club des entreprises qui découlent parfois vers des partenariats et permettent l'échange de bonnes pratiques. Rencontre Inter-réseaux « L'entreprise face aux réformes juridiques, fiscales et sociales (16/01) ; Rencontre Inter-réseaux « Cybersécurité animée par la gendarmerie nationale » (10/04) ; Présentation du dispositif PASS RH et de l'association (11/12).
 - Participation aux Formations des accompagnateurs : Nous attachons une importance particulière à la formation des chargés de mission, c'est pourquoi régulièrement les chargés de mission participent à des formations spécifiques leur permettant de mettre à jour leurs connaissances et d'échanger avec les autres membres du réseau sur les pratiques d'accompagnement. En 2018 : Dispositifs Région Occitanie agroalimentaire et viti-viniculture à Réalis Montpellier (15/02) ; Formation Accompagner un projet E-commerce - Plan entreprendre à Narbonne (19/09) ; Formation sur les aides d'états et la réglementation européenne – CNFPT à Montpellier (8 et 9/11) ; Formation Ad'Occ sur la transformation digitale – Ad'Occ à Novel.id (6/12).
 - Communication sur les réseaux sociaux notamment sur la page facebook du Pays mais également sur le site Internet (<http://www.coeur-herault.fr/>) et l'annuaire MonCoeurHérault (<http://www.moncoeurherault.fr/>) ; diffusion de supports de communication : plaquettes de présentation de la pépinière et affiches.
 - Communication sur la Newsletter du Pays : Chaque mois une entreprise de la pépinière est mise en avant sur la Newsletter du Pays Cœur d'Hérault. En 2018, 12 articles ont été rédigés et diffusés.
 - Présence sur des salons professionnels et des manifestations : Salon Midinnov à Toulouse (1/01) ; Trophées des partenaires de l'innovation à Montpellier (8/03) ; Lab Objectif à Montpellier (22/03) ; Remise des prix Artinovart (14/06) ; Rencontre régionale de la création et reprise – entreprendre en Occitanie à Narbonne (23/10) ; Rencontre réseau d'innovation (20/10) ; Remise territoriale du prix de la TPE à Gignac (8/11) ; Plénière Réseau Régional de l'Innovation à Carcassonne (27/11) ; Lancement RésO by Ad'Occ Incubateurs Pépinières + à Narbonne (6/12) ; Place créative à Montpellier et remise finale du Prix de la TPE au Corum à Montpellier (7/12).
 - Parrainage de la mini-entreprise des élèves du Lycée de Lodève dans le cadre du dispositif «Entreprendre Pour Apprendre» (EPA).
 - Forte participation de la Pépinière dans les réseaux : notamment auprès du réseau de la création d'entreprise permettant d'accroître notre visibilité : Participations plénières, groupes de travail, AG, CA, Groupe de travail dispositif émergence SYNERSUD (11/01), (20/02), (26/06) ; Plénière Pépites LR à Montpellier (19/01), Plénières, AG, séminaires Synersud (13/03) ; (19/04), (29/05) ; (03/07) ; Groupe de travail Région Occitanie Hub Entreprise à Montpellier (25/07).

QUELQUES CHIFFRES

9 porteurs de projets et 26 entreprises
4 nouveaux membres et 11 sortis de l'accompagnement
 Un chiffre d'affaires cumulé de **6 500 000 €**
55 Emplois créés en 2018 par les entreprises accompagnées
105 Emplois créés cumulés par les entreprises accompagnées en 2018
710 000€ de prêts bancaires et institutionnels mobilisés
100 000€ de prêts d'honneur mobilisés
450 000€ de levées de fonds réalisées
392 000€ de subventions mobilisées et attribuées

Taux de pérennité des entreprises : 86% à 3 ans - 78% à 5 ans – 70% à 7 ans

La Pépinière d'entreprises, quel bilan depuis 9 ans ?

Année	Nb entreprises suivies	Chiffre d'affaires €	Nb d'emplois créés dans l'année
2009	15	94 000 euros (données de 2 entreprises)	14
2010	15	1 153 000 euros (données de 7 entreprises)	4
2011	14	3 532 000 euros (données de 9 entreprises)	9
2012	17	4 700 000 euros (données de 10 entreprises)	23,5
2013	19	6 238 000 euros (données de 14 entreprises)	15,5
2014	19	6 615 000 euros (données de 14 entreprises)	20
2015	18	7 564 000 euros (données de 13 entreprises)	13
2016	19	3 463 000 euros (données de 12 entreprises)	19
2017	23	6 327 000 euros (données de 21 entreprises)	39,5
2018	22	6 500 000 (données de 22 entreprises)	61
Total cumulé		46 186 000 €	218,5

* nouveaux emplois créés par année ne prenant pas en compte les emplois créés les années précédentes

Entreprises sorties en 2018*

*(porteurs de projet non listés ci-dessous)

Raison Sociale	Date Création	Date entrée Pépinière	Activité	Adresse
FLORE EN THYM	22/05/2012	04/11/2011	Cueillette, production et transformation de thym	Saint André de Sangonis
LOAVILAND	26/08/2013	30/06/2011	Développement et Commercialisation de bandes animées numériques	Juvignac
ADESSE	01/04/2013	12/02/2013	Bureau d'étude et Intégrateur de système du bâtiment (Immotique, GTB, GTC...)	Soubès
CSWINKEE	07/09/2016	18/07/2017	Conception et commercialisation de chaussures de danse professionnelles made in France	Fontes
NEREUS	01/01/2013	25/02/2014	Ingénierie solution d'eau de très haute qualité	Le Pouget
EVAL GOLF	24/10/2016	25/09/2014	Conception et commercialisation d'une nouvelle gamme de chariots de golf pour le marché de la location	Tressan

Liste des entreprises suivies par la Pépinière en 2018*

*Il s'agit de la liste des 20 entreprises encore accompagnées à fin 2018 (porteurs de projet non listés ci-dessous)

Raison Sociale	Date Création	Date entrée Pépinière	Activité	Adresse
AGENCE MUSEO	23/01/2015	16/10/2015	Agence de communication pour la biodiversité et les expressions culturelles	Gignac
ASTRONARIUM	05/11/2014	25/09/2014	Commercialisation d'hébergements (bulles) autour de l'observatoire	Aniane
DOMAINE MALMONT	12/11/2013	25/09/2014	Prestation d'hébergement agrotouristique haut de gamme	Villeneuve
ESCAPEO	23/04/2014	20/03/2015	Commercialisation de séjours touristiques et activités de pleine nature guidées (randonnées, VTT, VTT électriques)	Saint Jean de la Blaquière
MARNIE PRODUCTION	01/07/2014	25/02/2014	Production et commercialisation de films pour la communication d'entreprise et plateforme de location de matériels professionnels	Saint André de Sangonis
NAOVIA	20/06/2014	19/06/2012	Production et commercialisation d'outils et matériaux innovants à destination des mosaïstes	Lodève
OYAS ENVIRONNEMENT	01/04/2014	25/02/2014	Valorisation, production et commercialisation d'un ancien système de micro-irrigation	Saint Jean de Fos
NINOROBOTICS	31/12/2014	18/07/2017	Conception, assemblage et commercialisation de transporteurs assis et aides techniques destinées aux personnes peu, mal ou pas marchantes.	Clermont l'Hérault
WEBEC	09/02/2016	16/10/2015	Site de vente spécialisé made in France	Clermont l'Hérault
ZEPHYR	05/12/2016	31/03/2016	Développement et exploitation d'un nouveau type d'aérostat permettant des vols scientifiques et commerciaux inédits.	Le Pouget
ATOUT TERROIR	21/10/2016	31/03/2016	Agence de valorisation de l'offre commerciale par l'accompagnement et le conseil aux viticulteurs engagés dans la démarche de développement durable et d'économie sociale et solidaire	Montpellier
SEVEN	14/03/2017	12/12/2013	Animation de la filière bioGNV en Occitanie (production, distribution et mobilité) - solution opérationnelle pour un transport durable et compétitif	Montpellier
ALLPRIV	07/11/2017	20/03/2015	Développement et commercialisation d'une solution de sécurisation de données à destination de TPE - PME	Aniane
HYDROFIB	31/01/2017	01/01/2014	Commercialisation d'une solution d'hydroseeding, hydroensemencement et hydrocouverture	Montpeyroux
AVES&TOUR	31/10/2017	16/10/2015	Construction, installation et gestion d'affûts fixes innovants pour la photographie animalière et l'observation d'oiseaux	Saint André de sangonis
ECOSUD	10/02/2017	18/07/2017	Producteur de fournitures végétales pour l'aménagement des espaces naturels. Conseils et assistance à maîtrise d'œuvre. Réalisation de chantiers rivière	Saint André de sangonis
PREMECA	30/03/2017	18/07/2017	Conception et commercialisation d'une gamme de dispositifs médicaux anti escarres	Le Pouget
ROLLER DANCE	06/01/2016	25/01/2018	Activité de loisir autour du roller avec la plus grande piste de France	Clermont l'Hérault
AUX QUATRE ELEMENTS	20/07/2018	21/06/2018	Conception et distribution d'une gamme de biscuits sucrés et salés	Pégairolles de l'Escalette
ES NATURA	12/03/2018	21/06/2018	Développement et conception de produits cosmétiques à partir d'actifs naturels	Soubès

L'agriculture et la forêt sont deux thèmes majeurs dans l'aménagement du territoire et le développement du Pays Coeur d'Hérault. En effet, que l'on travaille sur le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) ou sur la charte forestière en cours d'élaboration, les enjeux sont importants pour le devenir de notre territoire.

8. Charte Forestière Territoriale

Lauréat de l'Appel à Projet FEADER et Région pour l'émergence d'une Charte Forestière de Territoire, le Pays a engagé le travail pour la définition d'un programme d'actions à la fois pour une gestion durable des forêts et pour leur valorisation adéquate par les différents acteurs, publics ou privés. Les données collectées auprès des différents partenaires techniques, et des entretiens avec les acteurs locaux ont amené des éléments quantitatifs et qualitatifs. Il a permis d'établir les grandes caractéristiques du territoire sur les questions forestières sur le territoire.

- Réalisation de 3 animations autour des questions forestières : la haie (10 janvier), la coupe rase (2 février), la desserte (cette animation a été reportée début 2019)
- Organisation de 3 Comités de pilotage (11 avril, 16 novembre, 21 décembre 2018)
- Concertation autour d'ateliers de partage et d'orientations le 12 décembre 2018 ; validation des enjeux suivants :
 - Un territoire qui prend en compte et valorise les espaces forestiers dans l'aménagement et l'urbanisme (appropriation des questions forestières par les acteurs locaux)
 - La préservation et la valorisation des différents milieux et des ressources forestiers, de leur biodiversité et de leurs services écosystémiques
 - La prise en compte des risques et leurs liens avec la forêt : incendies, inondations, mouvement de terrains
 - La prise en compte et la mise en place d'une gestion du morcellement foncier forestier
 - Le maintien et le développement d'une accessibilité aux massifs par les dessertes forestières
 - Le maintien et le développement des activités sylvo-agricoles dont le sylvo-pastoralisme
 - Le maintien et le développement d'activités liées aux forêts et au bois
 - Le développement concerté et encadré des usages et activités en forêt : loisirs, chasse, valorisations diversifiées...
- Validation des grandes orientations proposées en Comité de pilotage :
 - Une forêt multifonctionnelle au service du bien commun (environnement, risques, paysages, biodiversité – usages)
 - Des filières émergentes à développer (aménagements, valorisations, productions bois – gestions forestières et foncières), dont la typicité méditerranéenne avec ses potentiels à développer (*économies forestières diversifiées, élargies*)
- Elaboration d'un premier programme sous forme de fiches-actions à finaliser en 2019, afin de rendre les objectifs fixés opérationnels.

QUELQUES CHIFFRES

68 % du territoire en garrigues et forestiers
dont **81 % de feuillus**
61 % font l'objet de périmètres réglementaires de préservation (Natura 2000, Arrêté de Protection de Biotope,...)
75 % des espaces naturels et forestiers sont privés
80 % des propriétaires privés ont moins de 4ha

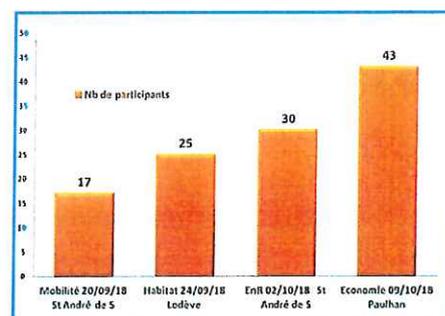
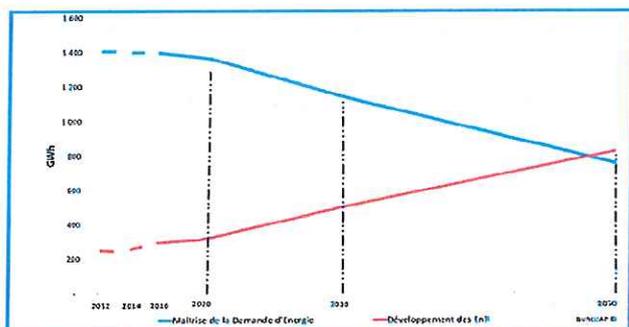
9. Efficacité énergétique et développement durable

Depuis 2013, les questions du climat et d'énergie ont fait l'objet d'une réflexion collective et d'un plan d'actions à l'échelle du Cœur d'Hérault. L'évolution réglementaire issue de la Loi de Transition énergétique (Aout 2015) a amené le Pays et les collectivités qui le composent, à engager de façon plus affirmée une politique énergie climat au travers d'une compétence déléguée au Pays. Début 2017, le Pays a été reconnu comme Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte par le Ministère du développement durable. Avec l'engagement d'actions et de travaux pour la préservation de la biodiversité, les économies d'énergie... Aussi la mise en place d'une enveloppe territoriale de Certificats d'Economie d'Énergie a engagé les collectivités dans des travaux dans les bâtiments publics.

9.1 Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

L'année 2018 a été celle de l'élaboration concertée d'un programme d'actions permettant d'actualiser et de compléter le PCET existant, sur des objectifs chiffrés d'économies d'énergie et de développement des différentes énergies renouvelables.

- Actualisation de l'état des lieux et du diagnostic énergétique et complément sur le volet « Air »
- La redéfinition de la stratégie a abouti à placer le territoire sur une trajectoire de territoire à énergie positive avec la diminution de 46% de la consommation d'énergie finale et la multiplication par 3,4 de la production d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R)



- Une concertation a été menée à l'automne 2018, conjointe avec le Schéma de Cohérence Territoriale, avec quatre ateliers publics. Le Conseil de Développement du Pays a activement appuyé cette concertation afin de mobiliser le territoire. Les ateliers ont permis de recueillir les propositions des participants afin de compléter le programme d'actions, en particulier sur le volet de développement des énergies renouvelables. Des attentes transversales ressortent de ces ateliers :
 - Développer les dispositifs de mutualisation et d'implication citoyenne
 - Accroître l'autonomie du territoire
 - Renforcer l'exemplarité des collectivités
 - Réinvestir les centres villes
- Validation des axes stratégiques du PCAET :
 1. Mettre en œuvre une gouvernance et une éducation favorisant les changements individuels et collectifs.
 2. Développer une autonomie du territoire et relocaliser l'économie
 3. Promouvoir le développement de la production et de la consommation d'énergies renouvelables
 4. Tendre vers des aménagements, un urbanisme et un habitat responsables et durables
 5. Préserver nos ressources
 6. Améliorer les déplacements
- Mise en ligne de l'ensemble des éléments sur un site internet dédié : <http://planclimat.coeur-herault.fr/public/>
- Adoption le 30 novembre 2018 d'une version consolidée du Plan Climat Air Energie Territorial par les élus du Comité syndical. Une phase administrative et publique de finalisation du PCAET est prévue début 2019, mais une première action a été lancée avec l'Espace de la transition, espace ressource destiné à mobiliser le territoire pour faciliter sa mise en œuvre.



**Concertation
SCoT et PCAET**

Ensemble, nous sommes tous acteurs du territoire !

Ce « lieu » virtuel rassemble des acteurs locaux, tout les acteurs, les habitants, les entreprises... A l'écoute de vos attentes pour améliorer votre territoire.

- **Être mobile en Cours d'Hérault**
Salle des Fêtes de Saint André de Sangon
- **Habiter en Cours d'Hérault**
Salle des Fêtes de Saint André de Sangon
- **Les énergies renouvelables**
Mairie de Saint André de Sangon
- **Être actif en Cours d'Hérault**
Salle des Fêtes de Sangon

24 septembre 18h30
24 septembre 18h30
07 de 10h - 14h30
08 Octobre 18h30

9.2 Espace Info Energie – Espace Info Habitat

Les Espaces Info Energie (EIE) ont été initiés par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) en 2001, pour sensibiliser et informer le grand public gratuitement et de manière objective sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Le Pays Cœur d'Hérault offre au territoire ces conseils gratuits, et a proposé, depuis 2010, la mise en place de permanences dans les locaux, en convention avec l'association Gefosat. Les permanences sont bi- mensuelles, avec un spécialiste de l'énergie: l'association Gefosat assure les permanences de l'EIE deux jeudis après-midi par mois.

- 48 rendez-vous réalisés, soit 80% de remplissage ; environ 130 appels en provenance du territoire,
- Stand autour des économies d'énergie dans le bâti et démonstration de cuisson solaire en partenariat avec Gîtes de France le 28 juin à Villeneuveville (50 participants)
- Visite de l'écohomeau du Claux, le 24 novembre à Olmet et Villecun, projet pilote d'habitat écologique : chauffe-eau solaire, ferme photovoltaïque en autoconsommation, en partenariat avec Demain la Terre (20 participants)
- Présence du Gefosat à la Commission « Aménagement » autour de l'élaboration du PCAET

9.3 Certificats d'Economie d'Energie (CEE) dans le cadre du TEPCV

Le label Territoire à Energie Positive pour la croissance verte (TEPCV) obtenu début 2017 a permis au territoire d'obtenir une enveloppe supplémentaire pour financer les travaux d'économies d'énergie dans les collectivités territoriales du périmètre : 400GWh de Certificats d'Economie d'Energie, soit 1,3 millions d'euros de travaux possibles. Accompagné par son prestataire, Geo PLC, le Pays a appuyé les communes dans leurs investissements (éclairage public, isolation de bâtiments, changement de menuiseries, changement de mode de chauffage...) tout au long de l'année 2018 :

- Suivi technique et administratif de toutes les communes candidates pour des travaux d'économie d'énergie ; évaluation des CEE générés avant travaux ; recueil des documents et des signatures pour l'instruction nationale ;
- Dépôt des dossiers auprès du Pôle National des certificats d'économies d'énergie (PNCEE) :
 - Dépôt 1 (juillet 2018) pour 8 communes (Aniane, Fozières, Jonquières, Le Pouget, Montarnaud, Olmet et Villecun, St Jean de la Blaquièrre et Tressan) générant 121 962 euros de CEE ;
 - Dépôt 2 (septembre 2018) pour 7 Communes (Canet, Fozières, Paulhan, Peret, Pujols, Pouzols) générant pour 167 252 euros de CEE ;
 - Dépôt 3 (novembre 2018) pour 7 Communes (Brignac, Les Rives, Jonquières, Mourèze, Tressan, Villeneuveville, Peret) générant 222 749 euros de CEE

QUELQUES CHIFFRES

3 Commissions « Aménagement durable du territoire »,
4 réunions de concertation avec une centaine de participants
178 personnes conseillées gratuitement par l'EIE dont 48 rendez-vous en permanence
3 dépôts de demande de Certificats d'Economie d'Energie
représentant 511 963 euros de travaux financés dans les communes

10. Schéma de COhérence Territoriale (SCoT)

En 2018 l'objectif était d'entrer dans la phase de projet du SCoT, autrement dit de démarrer le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** du territoire. Le diagnostic stratégique et l'Etat Initial de l'Environnement ont pu être finalisé et validé fin mars. L'automne a été consacré aux premières discussions politiques autour d'un projet d'aménagement : **Coeur d'Hérault 2040**.

10.1 Gouvernance du SCoT

La gouvernance du SCoT constituée à partir du Comité Technique SCoT, du Bureau, du Conseil des Maires et du comité syndical, a été mobilisée pour réaliser cette seconde phase politique :

- 5 Réunions du Bureau SCoT : 9 janvier, 23 mars, 6 juillet / séminaires du 9 septembre et 30 novembre
- 1 Conseil des Maires : 13 avril à Montpeyroux
- 4 Réunions du comité technique SCoT : 19 janvier, 18 avril, 5 octobre, 15 novembre
- Concertation en Communautés de communes et avec l'appui du CODEV auprès des habitants du territoire

Afin de partager le SCoT avec des communes qui n'étaient pas membres du bureau SCoT, celui-ci a été élargi aux communes présentant un enjeu structurant majeur pour l'aménagement de notre territoire. Ainsi, les maires des communes de Lodève, Montarnaud, Le Caylar, Clermont l'Hérault et Paulhan ont été invités pour le bureau du 6 novembre et le séminaire du 30 novembre.

10.2 Elaboration du SCoT

- L'année 2018 a été consacrée à la finalisation et l'approbation du diagnostic et de l'Etat Initial de l'Environnement du SCoT. Pour cela, un Comité de pilotage a été organisé le 30 mars (regroupant les partenaires publics associés et partenaires locaux) et un Conseil des maires le 13 avril 2018 afin de présenter les enjeux territoriaux aux élus à l'échelle du Pays Coeur d'Hérault.
- A partir de Juillet, les travaux politiques ont démarré concernant la réalisation du PADD. L'objectif était de constituer un groupe d'élus fédéré sur le projet, préalablement aux communes, partenaires et habitants du territoire. Ainsi, à partir d'un bureau en juillet et d'un séminaire en septembre, deux cycles de concertation ont été entamés :
 - auprès des conseillers communautaires : 11 octobre CCVH, 18 octobre CCLL, 30 octobre CCC
 - auprès des habitants (en lien avec la concertation PCAET) et co-animé par le CODEV : 20 et 24 septembre sur les thèmes de la mobilité et de l'habitat, puis les 2 et 10 octobre sur les thèmes des énergies et du développement économique.
 - A partir d'un séminaire de synthèse le 30 novembre, le pré-PADD a été présenté aux Personnes Publiques Associées le 7 décembre, afin de dégager de premiers arbitrages.
- Parallèlement, une mission complémentaire portant sur le volet économique du PADD a été lancée techniquement avec les services économies et aménagement des Communautés de communes, afin de conforter cet objectif SCoT.

10.3 Le rôle de partenaire public du SCoT

Durant l'année 2018, de nombreuses communes ont travaillé sur leur document d'urbanisme. De ce fait, de nombreuses sollicitations sont à noter en tant que Personne Publique Associée :

- Citons pour les PLU : Argelliers, Bêlarga, Canet, Clermont l'Hérault, Gignac, Lacoste, Le Bosc, Montarnaud, Montpeyrroux, Paulhan, Pouzols, Puéchabon, Saint André de Sangonis, Saint Guiraud, Saint Privat, Saint Félix de Lodez, Vendémian, Usclas d'Hérault
- Le SCoT participe également à l'élaboration du PLU intercommunal du Lodévois et Larzac
- Citons pour les SCoT : SCoT du Grand Pic Saint Loup, SCoT du Biterrois, SCoT de Montpellier Méditerranée Métropole
- Certaines communes ont arrêté leurs PLU, ce qui a nécessité un avis rédigé de la part du SCoT. Il s'agit des communes de : Usclas du Bosc, Bêlarga, Lacoste, Pouzols, Montpeyrroux, Octon, ...
- Dans le cadre de sa participation à la CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial) le SCoT a formulé plusieurs avis sur les projets commerciaux à Clermont l'Hérault et au Bosc.
- Intervention suite à la sollicitation de l'Etat concernant une demande de dérogation au titre des articles L142-4 et L142-5 du code de l'urbanisme pour les communes de Montpeyrroux, Gignac, Octon, Lacoste

10.4 Contribution au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

La loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe du 7 août 2015, charge les régions d'élaborer un Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires. Le SRADDET doit être composé de 3 documents : le rapport d'objectifs, le fascicule de règles générales et les annexes. C'est un document de planification et d'aménagement du territoire qui se veut stratégique, prospectif et intégrateur. Ainsi, le SCoT et le PCAET du Pays Cœur d'Hérault ont obligation de prendre en compte les objectifs du SRADDET et d'être compatible avec les règles générales du fascicule. Dans le cadre de l'élaboration du SRADDET « Occitanie 2040 », le Pays Cœur d'Hérault a participé à trois niveaux de contributions :

- Une contribution à l'échelle du Pays Cœur d'Hérault
- Une contribution Inter-SCoT avec les territoires de Montpellier Méditerranée Métropole, Le Bassin de Thau, le Pays de l'Or Agglomération, le Pays de Lunel et le Grand Pic Saint Loup
- Une contribution des SCoT du système métropolitain méditerranée (l'un des 5 systèmes territoriaux identifiés par le SRADDET) avec l'appui de l'Agence d'Urbanisme Nîmes-Alès.

10.5 Dispositif régional « Bourgs centres d'Occitanie »

Le 19 mai 2017, la Région Occitanie adopte sa *Politique de développement et de valorisation des Bourgs Centres Occitanie pour la période 2017-2021* » qui affiche sa volonté d'accompagner le développement et l'attractivité des Bourgs Centres de la région. Dans ce cadre, le Cœur d'Hérault comptabilisait 13 communes éligibles à ce dispositif : Aniane, Aspiran, Canet, Clermont-l'Hérault, Gignac, Le Caylar, Le Pouget, Lodève, Montarnaud, Paulhan, Saint-André-de-Sangonis, Saint Jean de Fos et Saint Pargoire. Seules les communes de Lodève et Gignac ont contractualisé en dehors de l'étude Bourgs Centres.

- Ainsi en 2018, le Pays Cœur d'Hérault et les Communautés de communes ont accompagné les communes éligibles à la formalisation d'un contrat cadre avec la Région et d'autres partenaires signataires. Ces contrats sont articulés autour d'un projet urbain, décliné en actions et opérations triennales.

- Organisation de deux Commissions d'Appel D'Offres (CAO) en Janvier et Février pour sélectionner le prestataire
- Lancement de l'étude le 9 mars 2018 au Pouget
- Rencontres des communes le 26 mars 2018 afin d'élaborer les pré-candidatures
- Rencontres techniques en communes d'avril à Juin pour organiser un premier comité de pilotage validant les pré candidatures le 19 juillet. Les communes ont travaillé en commission et pour certaines d'entre elles ont organisé une concertation citoyenne ou associative alimentant leur projet urbain.
- Approfondissement du travail pour produire le contrat cadre avec l'organisation d'un comité de pilotage le 13 décembre 2018 permettant de finaliser les dossiers pour une validation au premier trimestre 2019

10.6 Schéma territorial de mobilité

Faisant suite aux travaux sur le Schéma de mobilité en 2015, puis à la formalisation des actions et opérations du Schéma en 2016, le Pays a continué à travailler à la conduite d'actions permettant de développer des usages alternatifs à l'automobile :

- Travaux préparatoires à la création d'une plateforme d'information numérique de la mobilité. Elle permettra de recenser les possibilités de déplacement autre que l'usage solitaire de la voiture. Les informations concerneraient les transports collectifs, les parkings de covoiturages, tracés cyclables...
- Lancement d'un schéma Directeur cyclable permettant de faire le constat des réalisations aujourd'hui et de poser les bases opérationnelles et cohérentes des actions à réaliser. L'objectif est de se doter d'un maillage cyclable sécurisé à l'échelle du Pays, un cahier des charges a donc été élaboré dans ce sens avec l'appui des Communautés de communes.
- Candidature du Pays à l'Appel à Projet national de l'ADEME « Vélo et Territoires » permettant d'obtenir des financements d'étude, d'ingénierie, et de sensibilisation.

QUELQUES CHIFFRES

1 diagnostic et 1 Etat Initial de l'Environnement validés
1 Conseil des Maïres organisé
1 pré-PADD validé par les élus du bureau
8 pré-candidatures Bourgs Centres validées
20 communes suivies dans leurs procédures d'urbanisme
3 SCoT voisins suivis

